

Tiré à part des rapports d'activité

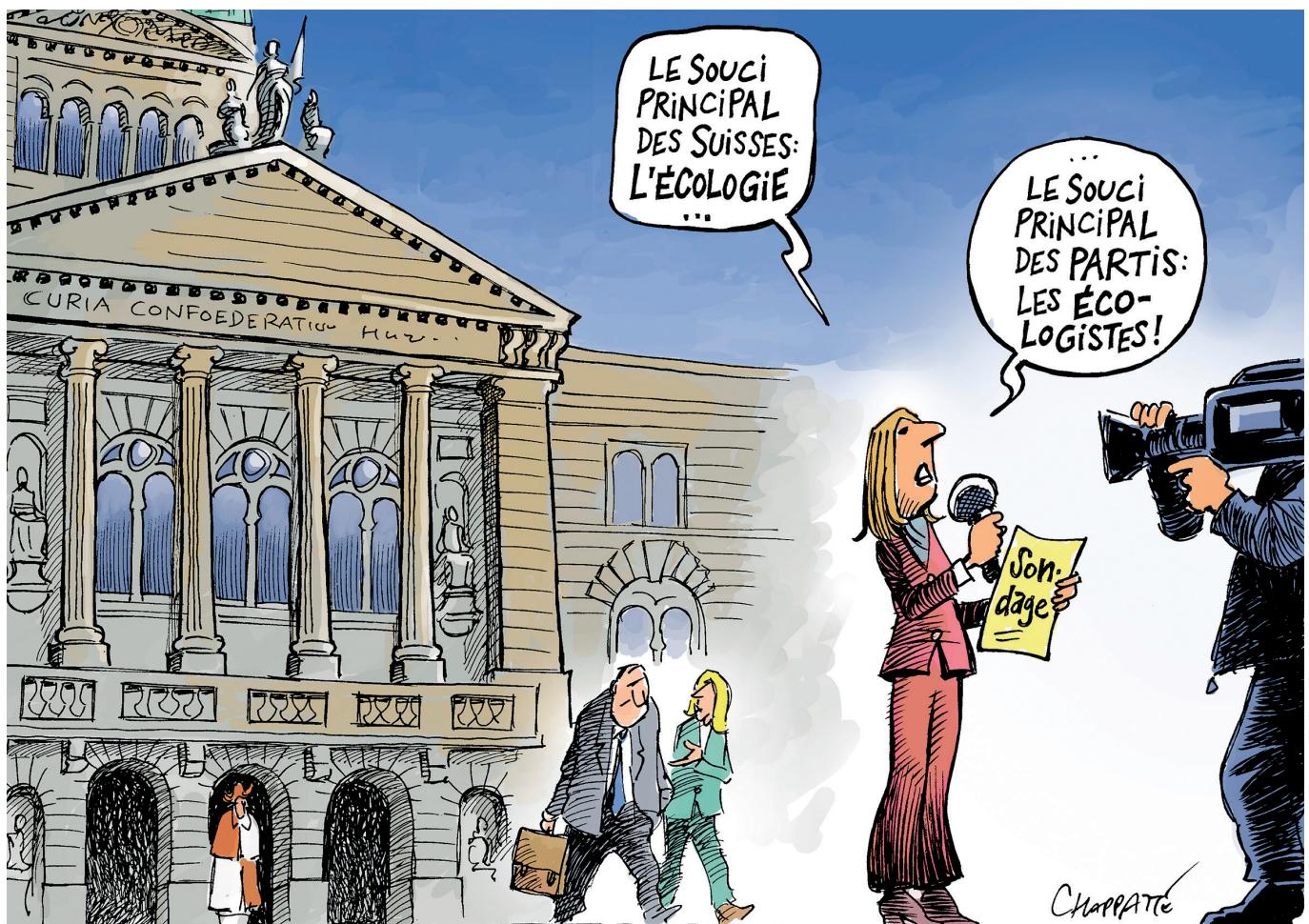
Rapport sur les relations extérieures

—
2019

,

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Chancellerie d'Etat CHA
Staatskanzlei SK



Chancellerie d'Etat CHA

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg
T +41 26 305 10 45
chancellerie@fr.ch, www.fr.ch/cha

—

Mars 2020

—

© Chappatte, Le Temps, www.chappatte.com.

—

Imprimé sur papier 100 % recyclé

Table des matières

Introduction	4	4 Fribourg sur la scène internationale	22
1 Fribourg sur la scène fédérale	5	Grand-est	22
Dossiers prioritaires	5	ARE	22
Agroscope	5	Intégration européenne	23
Surfaces d'assolement (SDA)	5	Réceptions d'ambassadeurs	23
Institut du fédéralisme (IFF)	6	Russie	23
Loi sur la protection civile et de la population	6	Suède	23
Numérisation (e-ID et vote électronique)	6	Meet the ambassadors DFAE	23
Office fédéral des routes (OFROU)	6		
Loi sur les prestations complémentaires	7	5 Directions : collaborations intercantonales	24
Transparence	7	DICS	24
Production laitière	7	Collaborations intercantonales	24
Péréquation financière	9	Echanges scolaires	25
Loi sur le CO2	9	GYB (Gymnase intercantonal de la Broye)	26
Financement uniforme de la santé (EFAS)	9	Promotion des jeunes talents	27
PRODES	9	DSJ	28
Loi sur les marchés publics (LMP)	10	Collaborations intercantonales	28
Loi sur le contrat d'assurance (LCA)	10	DIAF	28
Universités et hautes écoles	10	Collaborations intercantonales	28
Loi sur la chasse	10	DEE	28
Avions de combats	11	Collaborations intercantonales	28
2 Les grands événements fribourgeois	12	Nouvelle Politique Régionale	29
3 Fribourg sur la scène intercantonale	14	DSAS	30
La CdC	14	Collaborations intercantonales	30
Tâches confédération-cantons	14	DFIN	30
Cyberadministration	15	Collaborations intercantonales	30
Agenda intégration / asile	15	La péréquation financière	31
AlInst	15	DAEC	32
La CGSO	15	Collaborations intercantonales	32
Message culture 2021-24	16	Chancellerie d'Etat	33
Politique de soutien aux médias	17	Collaborations intercantonales	33
Conventions collectives de travail	17	Promotion de l'image du canton de Fribourg	33
Droit d'expression des conférences spécialisées	17	Annexes	35
OFCL (langues et marchés publics)	17	Annexe I : Consultations fédérales	35
Transparence et lobbyisme au Palais fédéral	17	Annexe II : Conférences des directeurs cantonaux	39
Préférence indigène	18	Annexe III : Présidences et vice-présidences	41
La RCS	18	Annexe IV : Conventions intercantonales	43
Smart capital region	18	Annexe V : Activités des Relations extérieures	44
Suivi centralisation SSR	18	Relation avec la Berne fédérale	44
Film office	18	Coopération gouvernementale et intercantonale	44
Bilinguisme	18	Coopération internationale – Union européenne	44
Cluster food & nutrition	18	Tâches spéciales	44
Forum 2019	19		
La CLDF	19		
Imposition des entreprises (OCDE)	19		
Imposition des couples mariés	19		
Imposition des frontaliers	20		
Valeur locative	20		
RFFA	20		

Introduction

On dit parfois que la force d'une chaîne se mesure à la solidité de son maillon le plus faible. Une expression lourde de sens pour un pays fédéraliste comme la Suisse, composé de 26 micro-états, très semblables mais tous différents. Depuis bientôt deux siècles, ils participent activement à la construction d'une Suisse stable, prospère et innovante.

Le maintien de la cohésion nationale n'en reste pas moins un défi permanent. Depuis plusieurs décennies, la centralisation croissante de l'Etat met le fédéralisme à l'épreuve. Elle tend à accroître les rapports de force entre cantons, comme l'a démontré en 2019 le débat difficile autour de la péréquation financière. Au final, les cantons les plus puissants ont imposé leur volonté aux cantons à plus faible potentiel de ressources.

La souveraineté des cantons est-elle en danger ? L'affirmer serait assurément excessif, mais une vigilance certaine s'impose. Durant l'année écoulée, plusieurs projets législatifs ont suscité une attention particulière parmi les cantons, car impliquant des transferts de charges importants ou des dynamiques centralisatrices malvenues. On peut citer ici les mesures de contrôle dans le cadre du financement de la recherche et de la formation, la révision de la loi sur l'assurance invalidité, les propositions de moratoire sur le vote électronique, ou encore la prévalence des conventions collectives de travail conclues au niveau national sur le droit cantonal.

Le débat sur le financement uniforme des prestations de soins démontre également des difficultés pour les cantons à maintenir un contrôle adéquat sur certaines de leurs prérogatives.

La vigueur du fédéralisme helvétique se mesure également à travers la santé de ses médias. Or ceux-ci sont en souffrance. Depuis plusieurs années, suite à l'avènement d'internet et de la gratuité, leur modèle économique s'est trouvé bouleversé. Les concentrations se sont multipliées, tout comme les faillites de titres emblématiques, en particulier en Suisse romande. Le secteur des relations extérieures (RE) a suivi ce dossier de très près, notamment à

travers les réflexions menées par la Fondation ch. La conférence nationale organisée par celle-ci en novembre 2019 a démontré que des marges de manœuvres existent pour apporter des soutiens indirects aux médias, essentiels dans une démocratie où la population – quatre fois par an – arbitre le processus législatif et donne le ton.

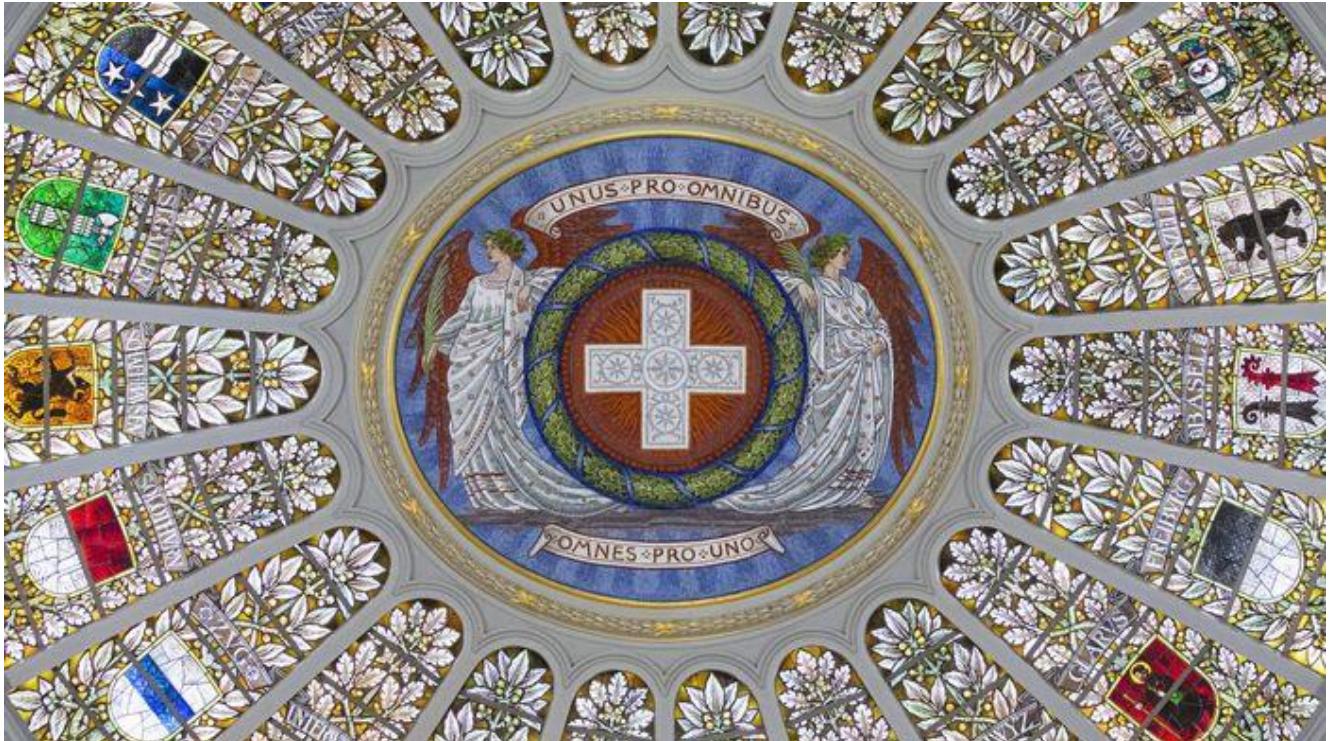
« Au cœur de cette Suisse en mutation, Fribourg a su, cette année encore, faire entendre sa voix et défendre son rang. »

Au cœur de cette Suisse en mutation, Fribourg a su, cette année encore, faire entendre sa voix et défendre son rang. La mobilisation de la Députation fribourgeoise aux Chambres fédérales et du Conseil d'Etat, avec l'appui des RE, a en particulier permis de remettre sur de bons rails le dossier Agroscope, essentiel pour le canton, tout comme le financement de base de l'Institut pour le fédéralisme, les infrastructures ferroviaires, ou la consolidation du site de l'OFROU à Estavayer-le-Lac.

Et parce que l'union fait la force, le canton a continué d'entretenir son réseau, de rencontrer et de tisser des collaborations fructueuses avec les autres cantons. Il s'est aussi présenté dans toute la richesse de sa diversité lors de grands événements, comme la Fête des Vignerons ou la célébration de la St-Nicolas au Palais fédéral, organisée par le secteur des relations extérieures.

2019, année d'élections fédérales, marque enfin de grands changements dans la présence de Fribourg sur la scène politique nationale. Plusieurs figures emblématiques la quittent, d'autres y prennent place, toutes et tous avec la volonté d'écrire un nouveau chapitre. Mais une idée majeure reste au cœur des préoccupations : faire de Fribourg un canton crédible et entendu, qui sait défendre ses intérêts mais aussi tendre la main, pour porter un fédéralisme vivant, au service des grands équilibres donnant toute leur force aux cantons, aux communes et à la Confédération.

1 Fribourg sur la scène fédérale



© Services du Parlement

La coupole de verre, située entre les salles respectives des conseils, est l'un des emblèmes du Palais fédéral. Tout en affirmant l'unité de la Confédération suisse par sa devise, elle rappelle la diversité des cantons qui la composent.

Dossiers prioritaires

Dans le cadre de son activité de veille des dossiers fédéraux ayant une importance spécifique pour le canton, le secteur des relations extérieures a accordé une attention particulière aux objets ci-dessous.

Agroscope

En mars 2018, le Conseil fédéral lance un plan de restructuration de l'Agroscope avec une résonnance très particulière pour Fribourg : la centralisation sur le site de Posieux de la totalité des activités, auparavant réalisées dans douze sites répartis sur le territoire suisse. Sans surprise, l'annonce provoque de vives réactions ; plusieurs interventions aux Chambres réclament l'abandon pur et simple du projet. Le dossier devient immédiatement prioritaire pour le Conseil d'Etat et la Députation fribourgeoise aux Chambres fédérales. Rapidement, deux motions de la Commission des finances du Conseil national (CDF-N), élaborées sous l'égide du Conseiller national Jacques Bourgeois, permettent de débloquer la situation. Ces dernières proposent d'une part de

convertir l'objectif d'économie - raison d'être de la réforme - en objectif d'efficacité, et d'autre part d'adopter un concept organisationnel moins centralisé avec un campus central, deux sites régionaux et plusieurs stations de recherche (satellites). La solution convainc le Conseil fédéral, puis les Chambres. Le site de Posieux est retenu pour occuper le rôle de Campus central, avec à terme plus de 400 places de travail supplémentaires.

La concrétisation du projet est actuellement en cours ; elle vise notamment l'affectation des activités sur les différents sites retenus. Le dossier est suivi de près par les parlementaires et le Conseil d'Etat, épaulé dans sa vigilance depuis 2008 par une taskforce cantonale regroupant tous les spécialistes concernés par le projet.

Surfaces d'assOLEMENT (SDA)

Le canton de Fribourg bénéficie d'un secteur primaire important, tout en profitant d'un fort développement économique et foncier. Il est donc concerné de près par la révision du plan sectoriel des surfaces

d'assolemment, mise en consultation entre décembre 2018 et avril 2019. L'objectif premier de cette réforme est d'uniformiser les standards de cartographie au niveau suisse, afin de faciliter les procédures de compensation des surfaces. Au-delà des enjeux techniques centraux, c'est aussi l'utilisation du sol dont il est question. Cet aspect est également débattu dans le cadre de la deuxième révision de la Loi sur l'aménagement du territoire. Les résultats de la consultation ne sont pas encore connus, mais il est évident que ce dossier sera suivi de très près. D'autant plus que le projet présenté pose des problèmes de compétences et de délégation de tâches de la Confédération vers les cantons.

Institut du fédéralisme (IFF)

Hébergé par l'Université de Fribourg, cet institut est l'un des acteurs essentiels de toutes les questions liées au fédéralisme. Il est aussi fréquemment sollicité au niveau international pour offrir l'expertise de la Suisse en terme d'organisation politique, de décentralisation, ou encore de conseils en bonne gouvernance. Depuis 2017, et le retrait du soutien financier de la Confédération, l'IFF n'est toutefois plus en mesure d'honorer tous les mandats qui lui sont proposés.

Sous l'impulsion de Beat Vonlanthen, la Députation fribourgeoise aux Chambres fédérales s'est mobilisée avec succès pour défendre les intérêts de cet établissement d'importance nationale, auquel le Conseil d'Etat est attaché. Le dossier devrait être bouclé en 2020, avec le rétablissement d'un financement de base pour l'institut.

Loi sur la protection civile et de la population

Durant la session d'hiver 2019, le Parlement a adopté une révision totale de la Loi sur la protection de la population et la protection civile (LPPCi). Au titre de la protection de la population, la loi clarifie la répartition des compétences entre la Confédération et les cantons. Des transferts de charges sont donc prévus entre les niveaux institutionnels.

Quant à la protection civile, le texte prévoit une réduction et un assouplissement de la durée du service, désormais harmonisée avec le service militaire. Ce faisant, les Chambres ont supprimé la possibilité pour les cantons d'introduire un service long.

Numérisation (e-ID et vote électronique)

Le canton de Fribourg a pour ambition de se positionner comme canton pionnier de la transition numérique, au service des citoyens et citoyennes. Deux dossiers clés ont suscité de grandes discussions sur le plan fédéral : le vote par internet et l'établissement d'une identité numérique, sujets autour desquels Fribourg s'est fortement mobilisé.

Au vu des investissements techniques et financiers engagés pour le développement du vote électronique, le Conseil d'Etat s'inquiète de la volonté du Parlement, à travers plusieurs propositions législatives, de fixer un moratoire. Une telle décision pourrait contraindre les cantons à abandonner leurs projets et le savoir-faire qui les accompagne. L'établissement d'une identité électronique (e-ID), nécessaire à la simplification des démarches administratives sur internet, a également fait l'objet de vifs débats au Parlement ; le projet de partenariat public-privé adopté par les Chambres est désormais combattu par référendum. Il sera tranché en 2020 par le peuple.



© Mix&Remix, Archives cantonales vaudoises

Office fédéral des routes (OFROU)

Installée à Estavayer-le-lac depuis 2008, la filiale de l'Office fédéral des routes (OFROU) emploie une cinquantaine de collaborateurs et collaboratrices. Or, au printemps 2019, cette filiale a fait part au Gouvernement fribourgeois de sa réflexion autour d'un potentiel déménagement à Yverdon.

Le Conseil d'Etat a immédiatement réagit et lancé un dialogue entre les autorités fribourgeoises et le directeur du site. Des solutions permettant de répondre aux attentes de l'OFROU ont été trouvées et présentées à l'Office fédéral de la construction et de la logistique (OFCL). Un dénouement favorable au site d'Estavayer-le-Lac est à bout touchant.

Loi sur les prestations complémentaires

Les cantons sont fortement concernés par la réforme de la Loi sur les prestations complémentaires (LPC), assurance dont ils financent 70 % des prestations. Ayant pour but une réduction des dépenses étatiques, le projet du Conseil fédéral a donc attiré l'attention de Fribourg. Cependant, l'introduction d'un seuil de fortune pour bénéficier des PC ne permettra pas au canton de faire de grandes économies.

En effet, d'après un sondage réalisé en 2016, la plupart des personnes exclues du système de PC par cette nouvelle règle résident dans des EMS. Selon le droit cantonal, elles sont donc habilitées à toucher des subventions pour les frais d'accompagnement, si leurs revenus ne sont pas suffisants pour financer les séjours en maison de retraite. Les économies réalisées du côté des PC seraient donc compensées par les charges supplémentaires liées aux subventions.

Transparence

Fribourg est un canton pionnier sur le terrain de la transparence, depuis l'acceptation d'une initiative populaire cantonale en 2018. Il suit donc de très près le sort de l'initiative fédérale du PS pour plus de transparence dans le financement de la vie politique, ainsi que le contre-projet indirect proposé par la Commission des institutions politiques du Conseil des Etats (CIP-E). En effet, l'efficacité du dispositif de transparence cantonal serait améliorée par une réglementation fédérale complémentaire.

Sous l'angle du fédéralisme, ces deux textes auraient un impact sur l'autonomie du canton, autant au niveau des partis cantonaux représentés au niveau national que des élections au Conseil des Etats. Le risque de se voir attribuer des charges supplémentaires engendrées par le contrôle des déclarations de financement est un autre enjeu important pour le canton.

Votations fédérales 2019

- > Initiative populaire « Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti » (10.02.2019), rejetée par 63,7 % de la population et par les 26 cantons.
- > Loi fédérale relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA) (19.05.2019), acceptée par 66,4 % de la population et par les 26 cantons.
- > Mise en œuvre d'une modification de la directive de l'UE sur les armes - Développement de l'accès de Schengen (19.05.2019), acceptée par 63,7 % de la population et par 25 cantons.

Production laitière

Suite à trois initiatives cantonales, dont une fribourgeoise, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (CER-E) a déposé une motion sur les conditions de vente du lait cru. Ce texte prévoit un renforcement des possibilités de planification des producteurs grâce à une inscription dans les contrats-type de prix spécifiques pour une durée d'au moins trois mois, contre un mois actuellement.

Produisant près de 10 % du lait suisse, le canton de Fribourg est fortement impacté par ces modifications potentielles et se positionne en faveur d'un système de contrat-type obligatoire à tous les échelons de l'achat et de la vente de lait cru.

La Députation fribourgeoise aux Chambres fédérales



©Alain Wicht



L'ancienne Députation fribourgeoise aux Chambres fédérales lors de séances de travail avec le Délégué aux relations extérieures.

Une part importante du travail du secteur des relations extérieures consiste à assurer un suivi précis de la politique fédérale, et en particulier des sujets impactant le canton de Fribourg. Pour ce faire, le secteur entretient régulièrement des liens étroits avec la Députation fribourgeoise aux Chambres fédérales et assure la liaison avec le Conseil d'Etat, ainsi qu'avec les Services spécialisés de l'administration cantonale.

Cette collaboration se concrétise par des activités de sensibilisation des parlementaires sur les sujets débattus au Parlement dont l'impact pour le canton est important. Des activités de mobilisation, en lien avec l'administration cantonale, sont également engagées sur les objets relevant d'une importance centrale pour Fribourg.

Parallèlement, une rencontre officielle entre la Députation fribourgeoise aux Chambres fédérales et le Conseil d'Etat, en présence du Délégué aux relations extérieures, a lieu avant chaque session parlementaire ; le programme de la session à venir y est analysé en profondeur et des discussions spécifiques sont menées sur les objets stratégiques, préalablement mis en avant par les Directions. Enfin, le secteur des relations extérieures organise une rencontre informelle et conviviale avec la Députation durant chaque session parlementaire, afin de consolider les liens et d'assurer le suivi des dossiers en cours.

Présidences de commission

Deux élu-e-s fribourgeois ont eu l'honneur de présider des commissions parlementaires durant la deuxième moitié de la législature : Christine Bulliard-Marbach (science, éducation, culture) et Jean-François Rime (économie et redevances). Traditionnellement, les présidents et présidentes de commissions siègent dans leur canton pour leur dernière séance. Ce fut le cas en 2019, respectivement à Fribourg et à Charmey. Dans les deux cas, le Conseil d'Etat a offert le repas du soir aux membres des commissions et s'y est fait représenter par plusieurs de ses membres.

Péréquation financière

Le Conseil fédéral a présenté à l'automne 2018 un projet de modification de la péréquation financière, basé sur les résultats du rapport d'évaluation de l'efficacité de la péréquation financière pour la période 2016-2019, et de la consultation dudit rapport. L'essentiel de ce projet est issu de propositions de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC). Parmi elles, un relèvement progressif de la dotation minimale du canton dont le potentiel de ressources est le plus faible (86,5 %, contre 85 % auparavant), une modification de la répartition des fonds entre les cantons à faible potentiel de ressources – dont Fribourg – et une attribution entre 2021 et 2025 des fonds ainsi libérés (280 millions de francs) pour moitié à la compensation des charges excessives dues à des facteurs sociodémographiques, et pour moitié aux cantons à faible potentiel de ressources.

Le projet, finalement accepté sans grands changements par les Chambres, profite essentiellement aux cantons « riches », alors que les cantons à faible potentiel de ressources voient leur situation se détériorer. Du point de vue de Fribourg, le « compromis des cantons » célébré par la CdC laisse plutôt l'impression d'un combat de David contre Goliath, dans lequel les plus puissants ont imposé leur volonté.



© Barrigue, Administration fédérale des contributions, *Le système fiscal suisse*

Loi sur le CO₂

La politique climatique et environnementale ainsi que la transition énergétique sont sur le haut de l'agenda politique depuis une dizaine d'années. Néanmoins, la question du climat s'est exacerbée fin 2018, à la suite des manifestations qui ont vu des dizaines de milliers de jeunes battre le pavé pour réclamer des mesures

plus ambitieuses contre le réchauffement climatique. A tel point que la Loi sur le CO₂, coulée par le Conseil national en décembre 2018, a rapidement été remise à l'ordre du jour du Parlement. Objectif : permettre, grâce au Conseil des Etats, la mise en route d'une nouvelle mouture surpassant les ambitions du Conseil fédéral.

Les principales mesures envisagées concernent le domaine des bâtiments. Elles doivent servir de complément à la politique énergétique des cantons, par le biais notamment de valeurs limites d'émissions. Le projet prévoit également des taxes incitatives sur les billets d'avion (avec rétrocession à la population d'une partie des fonds levés), ou encore l'augmentation des taxes sur les carburants ainsi que sur les combustibles. Il est également prévu de créer un fonds pour le climat afin de financer, entre autres, les mesures de réduction des émissions des bâtiments.

Financement uniforme de la santé (EFAS)

Réforme majeure dans le domaine de la politique de la santé, le financement uniforme des soins hospitaliers est au centre des préoccupations des cantons. Cette modification de la LAMal vise à uniformiser le financement des prestations stationnaires et ambulatoires. Elle est – à ce stade des débats parlementaires – fortement critiquée par les directeurs cantonaux de la santé.

Ces derniers, dont celui de Fribourg, brandissent même la menace du référendum des cantons. Trois revendications principales sont mises sur la table : la réforme ne doit pas être couplée au pilotage de l'admission des fournisseurs de prestations ; elle doit intégrer les soins de longue durée ; les cantons doivent bénéficier d'une meilleure transparence afin de mener un contrôle adéquat du système de facturation, en main des assureurs seulement dans le projet actuel.

PRODES

Le programme de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire prévoyait, dans le projet initial du Conseil fédéral, des investissements à hauteur de 11,9 milliards de francs pour l'étape d'aménagement 2035. Sans surprise, les cantons ont été très actifs sur ce dossier.

Au final, le Conseil des Etats a ajouté un montant de presque 1 milliard de francs, afin notamment de pouvoir construire une ligne directe entre Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds, plutôt qu'une modernisation de la

ligne existante comme souhaité au départ par le Conseil fédéral. Le Conseil national a également rallongé l'enveloppe pour parvenir à un montant final de 12,9 milliards de francs. Le Conseil d'Etat s'est réjoui de l'introduction de la cadence au quart d'heure entre Avry et Fribourg et de la diminution du temps de parcours entre Bulle et Fribourg.

Loi sur les marchés publics (LMP)

Début 2017, le Conseil fédéral a présenté son message pour la révision totale de la Loi sur les marchés publics (LMP), qui est un autre dossier central pour les cantons. Cette loi a abouti aux votes finaux de la session de juin 2019. Le Conseil fédéral souhaitait restreindre le principe de transparence dans le cadre des procédures d'adjudication, ce dont le Parlement n'a pas voulu. Les Chambres ont en outre décidé d'inscrire directement dans la loi les principes fixant les exigences linguistiques pour les soumissionnements. Ceux-ci devront être publiés dans au moins deux langues officielles. La manière de mieux protéger les PME contre les prestataires à bas prix a longtemps représenté une pierre d'achoppement entre les deux Chambres. Le Conseil des Etat souhaitait tenir compte des différences de pouvoir d'achat dans les pays où la prestation est fournie, tandis que le Conseil national voulait retenir le niveau des prix. Cette dernière solution a finalement été conservée, dans la limite des règles internationales de commerce, et à la satisfaction des cantons.

Loi sur le contrat d'assurance (LCA)

Fribourg, à l'image des cantons romands en particulier, a suivi ce projet de révision partielle suite à l'ajout par le Conseil fédéral – après la procédure de consultation – d'une disposition importante concernant la possibilité pour l'assureur de modifier le contrat de manière unilatérale. Souhaité par les représentants et représentantes des assurances, ce point a suscité de fortes oppositions, en particulier pour ses effets potentiels dans le secteur des assurances maladie complémentaires. Les Chambres ont finalement décidé de ne pas rendre possible la résiliation unilatérale dans ces cas précis. Le dossier n'est pas encore bouclé, le Conseil national ayant maintenu des divergences, notamment concernant les droits de la personne lésée.

Universités et hautes écoles

Trois objets ont suscité une mobilisation du Conseil d'Etat, du secteur des relations extérieures et de la Députation fribourgeoise aux Chambres fédérales dans le domaine des universités et des hautes écoles : le budget pour l'encouragement à la formation, la recherche et l'innovation (FRI), pour lequel un montant supérieur à celui prévu initialement par le Conseil fédéral a pu être obtenu ; le rejet d'un modèle de mesure d'efficacité – avec rédaction d'un rapport ad hoc - afin d'éviter d'importants transferts de charges pour les cantons ; le rejet d'un programme à durée déterminée pour donner un élan supplémentaire au développement des projets de numérisation dans les hautes écoles, dans la formation professionnelle ainsi que dans la formation continue. Cette mesure aurait été redondante avec celle prévue dans le message FRI, tout en provoquant des investissements complémentaires difficilement soutenables pour les cantons. Ce projet a été liquidé par les Chambres, à la satisfaction des cantons.

Loi sur la chasse

Le Conseil fédéral a présenté en 2017 une révision partielle de la loi sur la chasse, afin de répondre aux demandes de certains cantons. Parmi les mesures préconisées, il a introduit la possibilité d'effectuer des tirs de régulation du loup et d'autres espèces protégées, si celles-ci représentent un risque de dommage ou de danger pour l'homme. Parmi ces espèces, on trouve par exemple le bouquetin, le cygne ou encore le lynx et le castor. La révision comporte également des aménagements dans les dispositions sur les espèces pouvant être chassées ainsi que sur les périodes de protection. La disposition prévoyant une harmonisation des examens de chasse n'a finalement pas été retenue par les Chambres ; celles-ci ont dû recourir à une conférence de conciliation pour mettre cette révision sous toit, au terme de la session d'automne 2019. Le peuple suisse sera appelé à voter sur cette révision, puisqu'un référendum a été lancé par les associations de défense de la nature, soutenues par la gauche.

Avions de combats

La plupart des entreprises de matériel militaire se trouvant en Suisse alémanique, l'octroi de mandats de compensation aux entreprises romandes dépend fortement du taux de compensation fixé dans l'arrêté de planification d'achat des avions. Or le Conseil fédéral – suivi par le Conseil national – s'est prononcé pour un taux de compensation à 60 %, afin de ne pas renchérir le prix d'achat des avions. Lors des précédentes acquisitions, ce taux avait toujours été fixé à 100 %. Les cantons romands, dont Fribourg, se sont mobilisés via la Conférence romande des directeurs et

directrices de l'économie (CDEP-SO), afin de faire valoir leur position. Après d'intenses débats, les Chambres sont tombées d'accord sur un taux de compensation à 60 %. Les cantons latins ont tout de même obtenu l'instauration d'une clé de répartition régionale des compensations, afin de répartir au mieux les retombées économiques. Reste une condition essentielle : que le peuple valide l'achat de nouveaux avions de combat...

Elections fédérales 2019

Suite aux élections fédérales de 2019, la Députation fribourgeoise aux Chambres fédérales aborde un visage nouveau avec l'arrivée de trois nouvelles personnalités : Johanna Gapany (PLR) rejoint Christian Levrat (PSS) au Conseil des Etats ; Marie-France Roth Pasquier (PDC) et Gerhard Andrey (PES) font leur entrée au Conseil national. Ils y siégeront aux côtés des sortants Pierre-André Page (UDC), Christine Bulliard-Marbach (PDC), Valérie Piller Carrard (PSS), Jacques Bourgeois (PLR), et Ursula Schneider Schüttel (PSS).



La nouvelle Députation fribourgeoise aux Chambres fédérales, après une séance de travail au Palais fédéral durant la session parlementaire.

2 Les grands événements fribourgeois

Le Festival des lumières

En 2019 la rencontre annuelle entre le Conseil d'Etat et les hauts fonctionnaires proches de Fribourg s'est déroulée dans le cadre féérique de la ville de Morat, à l'occasion du Festival des Lumières.



© Markus Buess



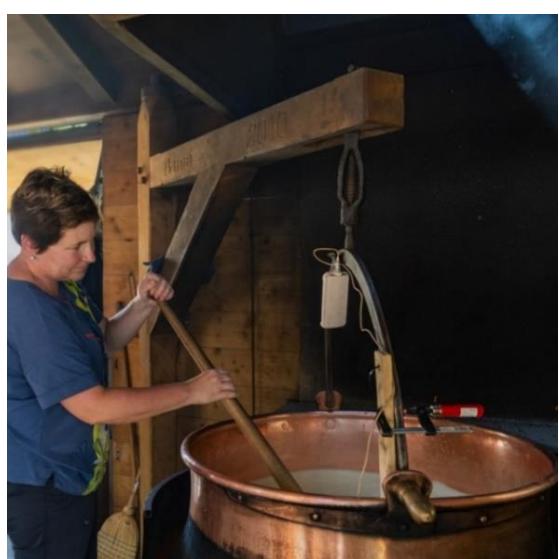
© Adrian Scherzinger

La Fête des Vignerons

Les autorités politiques fribourgeoises ont profité le 20 juillet 2019 de la « Dzornâ friboua » pour rappeler le fort attachement des fribourgeois et fribourgeoises à cet événement symbolique et important pour le canton.



© Up to You



© Up to You



© Martine Wohlhauser

La Bénichon

En septembre, le Conseil d'Etat et ses invité-e-s, dont le Conseiller fédéral Guy Parmelin, se sont rendus à Ecuvillens pour déguster le traditionnel menu de Bénichon.



© Jean-Marc Guélat



© Stéphane Schmutz

La Saint-Nicolas

Cette année encore, la légende de St-Nicolas a déployé toute sa magie au Palais fédéral. Le Saint patron de Fribourg a enchanté les parlementaires et les hauts fonctionnaires fédéraux, invités par le Conseil d'Etat et ses ambassadeurs et ambassadrices.



© Stéphane Schmutz



© Stéphane Schmutz

3 Fribourg sur la scène intercantonale



© Keystone

Symbole par excellence du système fédéraliste, la Maison des cantons est le siège de conférences gouvernementales, de conférences des directeurs et d'autres institutions intercantonales.

Pour porter sa voix au niveau de la Confédération, et parce que l'union fait la force, Fribourg fait partie de différentes conférences intercantonales. Pour certaines d'entre elles – la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC), la Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale (CGSO) ou encore la Région capitale suisse (RCS) –, la coordination avec le Conseil d'Etat est assurée par le secteur des relations extérieures (RE). Le Délégué RE est aussi responsable du secrétariat de la Conférence latine des directeurs et directrices des finances (CLDF).

La CdC

Le canton de Fribourg est représenté à la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) par Olivier Curty, conseiller d'Etat, Directeur de l'économie et de l'emploi (DEE). En 2019 la CdC a tenu quatre assemblées plénières durant lesquelles les thèmes suivants ont été traités.

Tâches confédération-cantons

Lors de la réactivation de ce dossier par le Conseil fédéral fin 2018, la Conférence latine des directeurs et directrices des finances (CLDF) s'est immédiatement montrée sceptique. Le rapport du Conseil fédéral – en réponse à une motion datant de 2013 – identifie 33 domaines de tâches dans lesquels des mesures de désenchevêtrement devraient être prises. L'opération doit se construire sur la base d'un « bilan zéro », c'est-à-dire sans prendre en compte les transferts de charges de la Confédération aux cantons opérés depuis 2008 et l'introduction de la Réforme de la péréquation et de la répartition des tâches (RPT).

Contre l'avis de la CLDF, la CdC a estimé qu'un monitoring de l'évolution des coûts par domaine de charges était suffisant. La CdC et le Département fédéral des finances se sont alors mis d'accord sur un projet de mandat de « Réexamen de la répartition des tâches II » portant sur quatre thèmes en particulier : la réduction individuelle des primes ; les prestations complémentaires ; le trafic régional des voyageurs ; le

financement et le développement de l'infrastructure ferroviaire. Les travaux ont débuté début novembre au sein de groupes de travail, malgré de fortes réticences, en particulier de la Conférence des directeurs et directrices des transports publics (CTP) et de la Conférences des directeurs et directrices de la santé (CDS).

Cyberadministration

Sous le thème « Fribourg fait sa révolution 4.0 », le Gouvernement fribourgeois a mis la cyberadministration au centre de ses préoccupations. La stratégie suisse de cyberadministration pour la période 2020-2023 est donc porteuse d'espoir pour le canton. En effet, elle pourrait potentiellement réduire les coûts de développement des prestations administratives en ligne, notamment en insistant sur la création d'une identité électronique certifiée valable pour tous les domaines, et d'un service de contrôle de l'authenticité des documents électroniques.

La responsabilité de la mise en œuvre de la stratégie suisse incombe au groupe intercantonal E-Government. Celui-ci assure la collaboration entre les différents organes et niveau institutionnels. Fribourg y joue un rôle actif, autant au niveau politique qu'administratif.

Agenda intégration / asile

Afin de favoriser au mieux et le plus rapidement possible l'intégration sur le marché du travail des réfugiés et des personnes admises à titre provisoire, la Confédération et les cantons se sont mis d'accord en 2018 sur un agenda commun. La mise en œuvre de l'Agenda Intégration Suisse (AIS) a débuté au printemps 2019. Le Conseil fédéral a également approuvé l'indemnisation des cantons pour les frais supplémentaires liés aux mineur-e-s non accompagné-e-s dans le domaine de l'asile. Le programme est divisé en deux phases, en cours de réalisation. La deuxième phase se dessine à travers des groupes de travail composés de représentants et représentantes de la Confédération et des cantons. Celle-ci est divisée en trois volets : évaluation et simplification du système de financement ; monitoring ; intégration des adolescents et adolescentes ainsi que des jeunes adultes arrivés tardivement en Suisse, hors asile (soit en provenance des Etats de l'UE, de l'AELE ou d'Etats tiers). Sur ce dernier point, la Confédération et les cantons peinent à s'entendre sur la répartition des compétences.

AlInst

Prévoyant une actualisation dynamique des accords d'accès au marché intérieur de l'UE, l'accord-cadre institutionnel (AlInst) est considéré par le canton de Fribourg comme un sujet de toute première priorité, notamment pour le développement de son économie. Le projet suscite l'adhésion, accompagnée toutefois de trois réserves essentielles, partagées par les autres cantons ainsi que par le Conseil fédéral.

Premièrement, une interdiction des aides d'Etat, normalement prévue par le droit européen, aurait un impact sur la souveraineté fiscale des cantons (subventions aux banques cantonales p. ex.).

Deuxièmement, la protection des salaires pourrait être mise à mal par l'obligation de suppression de certaines mesures d'accompagnement. Pour terminer, la reprise automatique de la directive sur la citoyenneté aurait des conséquences financières pour les cantons en élargissant le champ d'accès aux prestations sociales. Des clarifications sur ces objets sont donc attendues de la part du Conseil fédéral, qui devrait relancer les discussions après la votation sur l'initiative de limitation.



© Chappatte, Le Temps, www.chappatte.com

La CGSO

Le canton de Fribourg est représenté à la Conférence des gouvernements de Suisse occidentale par Olivier Curty, conseiller d'Etat, Directeur de l'économie et de l'emploi (DEE), ainsi que par le Délégué RE. En 2019, la présidence était assurée par le valaisan Roberto Schmidt, auquel succédera le vaudois Pascal Broulis dès janvier 2020. Le comité de la CGSO s'est réuni à trois occasions, dont une fois à Bruxelles. Les thèmes suivants ont particulièrement occupé la CGSO.

Message culture 2021-24

Le nouveau message culture poursuit les objectifs de la période précédente en suivant trois axes d'action : la cohésion sociale, la participation culturelle (et en particulier la formation musicale) et la promotion de la création / de l'innovation, sur le modèle du partenariat d'investissement public-privé.

Canton bilingue par excellence, Fribourg est directement concerné. Ainsi la promotion des échanges scolaires entre les communautés linguistiques, prévue dans le volet cohésion sociale, rencontre une adhésion particulière. Cet aspect est également défendu par la CGSO, tout comme l'encouragement du cinéma via une obligation d'investissement dans le cinéma suisse pour les nouvelles plateformes de diffusion sur internet.

Voyage à Bruxelles

Tous les deux ans, la CGSO - accompagnée par une délégation de représentants et représentantes des milieux économiques - organise un voyage d'information à Bruxelles. Objectif : évaluer sur place, auprès d'interlocuteurs et interlocutrices autant suisses qu'européens, l'état de la relation bilatérale, en particulier dans l'optique de la défense des intérêts des cantons. En 2019, le moment était particulièrement intéressant, au vu des incertitudes majeures planant sur la finalisation d'un accord institutionnel entre Berne et Bruxelles. Les Conseillers d'Etat fribourgeois Olivier Curty et Georges Godel ainsi que le Délégué RE étaient du voyage. Ils ont pu constater les points de convergence, mais également les difficultés de compréhension entre la Suisse et l'UE. Les cantons en ont profité pour rappeler leurs réserves sur les trois dossiers qui fâchent : la protection des salaires, les aides d'Etat, ainsi que la directive sur la citoyenneté européenne.



© Geoffrey Fritsch

Délégation de la CGSO lors du voyage à Bruxelles, avec au premier rang les ministres cantonaux présents, ainsi que la Secrétaire générale de la CGSO, et aux rangs suivants les responsables cantonaux des relations extérieures.

Politique de soutien aux médias

Le bon fonctionnement d'une démocratie se mesure aussi à la qualité de ses médias, quatrième pouvoir essentiel entre les autorités et la population. Pour cette raison, la détérioration des conditions-cadre entourant le monde des médias et la presse écrite en particulier, est une source de préoccupation autant pour le canton de Fribourg que pour la CGSO.

Après avoir participé activement en 2018 à la consultation sur la Loi sur les médias électroniques (LME), les cantons de Suisse occidentale se sont intéressés de près au paquet de mesures de soutien lancé en août 2019 par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC). Parallèlement, la CGSO entretient un dialogue régulier avec la direction de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR). Enfin, en novembre 2019, les cantons latins ont participé activement à la conférence nationale organisée par la Fondation ch sur l'avenir des médias, et plus particulièrement sur la question des aides directes/indirectes octroyées par les collectivités publiques.

Conventions collectives de travail

La motion Baumann (PDC, UR) a particulièrement retenu l'attention des cantons romands. Demandant que les conventions collectives de travail étendues l'emportent sur le droit cantonal, le texte remettait partiellement en question l'autonomie et la souveraineté des cantons dans les domaines des politiques sociales et économiques.

La motion aurait pu entraîner la modification des régimes d'allocation familiales de neuf cantons (dont Fribourg), mais également des changements au niveau des prestations complémentaires pour familles du canton de Vaud, ainsi que des fonds en faveur de la formation professionnelle ou pour l'accueil familial dans six cantons (dont Fribourg).

La majorité des cantons concernés étant issus de Suisse occidentale, la CGSO s'est fortement mobilisée. Elle a été soutenue avec efficacité par la Conférence des chef-e-s des départements cantonaux de l'économie publique (CDEP) lors d'une audition devant la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (CER-E). La motion a été rejetée par le même Conseil lors de la session d'hiver.

Droit d'expression des conférences spécialisées

Dans ses arrêts du 29 octobre 2018 (Loi sur les jeux d'argent), puis du 10 décembre 2018 (initiative monnaie pleine), le Tribunal fédéral a redéfini les modalités d'intervention des gouvernements cantonaux dans le débat politique précédant une votation fédérale. Selon cette nouvelle jurisprudence, les conférences spécialisées ne sont plus habilitées à émettre des recommandations de vote, car les citoyens et citoyennes ne savent pas précisément quels cantons soutiennent ces opinions. Dès lors, seuls les gouvernements cantonaux ou la CdC sont autorisés à intervenir dans le débat précédant une votation fédérale qui les concerne particulièrement.

Suite à cette limitation des droits d'expression des cantons, la CdC a établi un nouveau concept de communication, prévoyant des prises de position des conférences des directeurs et directrices via ses assemblées plénières. En tant que « mini-CdC », la CGSO pourrait quant à elle se positionner comme émettrice des avis régionaux.

OFCL (langues et marchés publics)

Depuis 2012, la CGSO s'engage activement pour supprimer la discrimination liée aux langues lors des procédures d'attribution des marchés publics. Entre 2012 et 2014, trois motions ont été déposées dans ce sens au Parlement. Il a finalement été décidé de traiter de cette question dans le cadre de la révision de la Loi sur les marchés publics. Le texte, tel qu'abouti en vote final lors de la session d'été, prend partiellement en compte les demandes des motionnaires. En effet, les soumissionnements devront être publiés dans au moins deux langues officielles. Néanmoins, ceci exclut de facto une, voire deux langues officielles dans les procédures d'appels d'offres.

Transparence et lobbyisme au Palais fédéral

Pour porter les intérêts cantonaux à Berne, la plupart des délégué-e-s aux Relations extérieures disposent de cartes d'accès au Palais fédéral. Ainsi, en modifiant les modalités d'octroi de ces autorisations d'entrée, l'initiative Berberat (PS, NE) touche directement les cantons. La CGSO s'est donc prononcée en faveur d'une différenciation entre les lobbyistes, qui défendent des intérêts privés, et les représentants et représentantes cantonaux, qui supportent un intérêt public et s'inscrivent dans une démarche institutionnelle.

Préférence indigène

Le principe de préférence indigène a été la réponse trouvée par les Chambres pour appliquer l'initiative contre l'immigration de masse de l'UDC (art. 121a Cst). Celui-ci impose des charges supplémentaires aux cantons, responsables de contrôler que, dans les cas prévus, les employeurs réservent bien leurs offres aux offices régionaux de placement et aux demandeurs et demandeuses qui y sont inscrits. A la demande des cantons, et au vu de l'intérêt national de la mesure, la Confédération a prévu de participer financièrement à l'effort de mise-en-œuvre. Les parlementaires ont toutefois décidé de limiter cette aide à l'horizon 2023, afin de réaliser une nouvelle évaluation de la situation à ce moment-là. La CGSO conserve donc cet objet dans son radar, en vue de cette future appréciation.

La RCS

A la RCS, le canton de Fribourg est représenté par Olivier Curty, conseiller d'Etat, Directeur de l'économie et de l'emploi (DEE), ainsi que par le Délégué RE. Le comité directeur s'est réuni trois fois durant l'année 2019.

Smart capital region

Fribourg participe au groupe de pilotage Smart capital region dans le cadre de son appartenance à l'association RCS. Ce groupe profite de la forte concentration d'entreprises d'infrastructures dans la région pour les mettre en relation avec les pouvoirs publics, les villes et les cantons. Objectif : développer des projets innovants. La réalisation d'une « smart region », région intelligente, doit servir la population et lui offrir une meilleure qualité de vie grâce à l'interconnexion intelligente des infrastructures (transports, énergie, communication).

L'implication tant des partenaires économiques que des pouvoirs publics a déjà permis de mettre sur pieds deux projets : les « Quartiers et sites à énergie positive » pour la production autonome d'énergie renouvelable, et les « Hubs de mobilité » liant mobilité intelligente et développement urbain local. Un troisième projet, « BOLD Ideas », a vu le jour en 2019 sous l'impulsion d'Edy Portmann, professeur de l'Université de Fribourg. Ce projet se veut un laboratoire d'idées pour développer de nouvelles approches, p.ex. des nouveaux modèles de financement pour l'assainissement énergétique des bâtiments.

Suivi centralisation SSR

Durant l'année 2019, la RCS – conjointement avec le canton et la ville de Berne – s'est mobilisée avec énergie contre le déplacement de la rédaction régionale de la SSR de Berne à Zurich.

Au-delà des pertes d'emplois, la RCS y a vu une centralisation regrettable de l'information à Zurich, ainsi qu'un appauvrissement de la diversité dans le traitement des informations régionales. Plusieurs interventions ont été déposées au Parlement, sans rencontrer les succès escomptés.

Film office

La RCS peut-elle devenir un acteur majeur, au niveau national, dans le monde du cinéma ? Pour répondre à cette question, un projet de Film Office est en cours d'évaluation. Son rôle serait de concentrer toutes les compétences de la région sur le plan des métiers du cinéma, afin d'attirer les productions cinématographiques et de les encourager à réaliser des tournages dans nos villes et cantons. Plusieurs modèles à succès existent déjà à l'étranger. La RCS semble avoir une bonne carte à jouer, elle qui est déjà très bien positionnée dans le secteur du cinéma grâce à des événements comme le Festival international de films de Fribourg (FIFF), le Neuchâtel International Fantastic Film Festival (NIFF) ou les Journées de Soleure.

Bilinguisme

La défense et le développement du bilinguisme est un des atouts majeurs de la RCS. En 2019 comme lors des années précédentes, la RCS a poursuivi ses efforts pour le renforcer. Grâce à la très bonne collaboration avec le Forum du bilinguisme à Biel/Bienne, différentes activités ont pu être menées, dont en particulier l'organisation de tandems entre les différentes administrations cantonales. La promotion des échanges linguistiques destinés aux apprenti-e-s a suivi son cours, tout comme les activités d'immersion et de sensibilisation, à travers divers événements culturels destinés autant à des publics francophones qu'alémaniques.

Cluster food & nutrition

Atout fribourgeois au sein de la RCS l'association « Cluster Food & Nutrition » œuvre comme plateforme de réseautage et de facilitation au niveau régional et national dans le domaine agroalimentaire. Parmi les projets du cluster, on peut par exemple citer

le projet Innoserre, soutenu par la Nouvelle politique régionale (NPR), avec pour objectif de favoriser l'optimisation et l'innovation pour les cultures sous serres et sous abris, autant sur le plan énergétique qu'écologique (exempter les cultures sous serre d'énergies fossiles). Ces premiers résultats ont été présentés en novembre 2019.

Forum 2019

Événement annuel majeur de la RCS, le Forum sert de plateforme de discussion autour d'une thématique d'actualité. Celle-ci doit être propre aux défis auxquels les acteurs et actrices de la RCS s'efforcent de répondre. Le Forum permet également de faire connaître un lieu de la RCS sous l'angle des projets qui y sont développés, mais également de présenter la RCS aux acteurs de l'économie, de la politique locale et de la société civile.

Le Forum 2019 s'est déroulé à Viège (VS) sur le thème des « nouveaux modes de vie et de travail dans le cadre d'un site prioritaire de développement économique », à savoir le projet Ibex et le parc technologique BioArk développés par la LONZA.

La CLDF

George Godel, conseiller d'Etat, Directeur des finances (DFIN) étant président de la CLDF, le secteur des relations extérieures s'occupe du secrétariat de la conférence. En 2019, les ministres romands des finances se sont réunis quatre fois et ont suivi en particulier les dossiers ci-dessous.

Imposition des entreprises (OCDE)

Pour lutter contre la planification fiscale des entreprises internationales et pour adapter le système fiscal à la digitalisation des modèles d'affaires, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a entrepris une réforme importante de l'imposition des entreprises. L'idée principale du projet est de garantir une perception d'impôts à l'endroit où les biens sont exportés et vendus et où les bénéfices sont générés, et plus seulement dans le pays de présence physique. Une règle d'imposition minimale est également en discussion.

Ce dossier est suivi de près par les ministres des finances des cantons, en raison des énormes pertes fiscales qu'entraînerait une telle réforme pour un petit pays comme la Suisse. Selon le Conseiller fédéral Ueli Maurer, le manque à gagner pour la Confédération

pourrait atteindre les 5 milliards de francs. Les cantons et les communes devraient elles aussi s'attendre à des pertes substantielles. Au vu des enjeux majeurs entourant ce dossier, un groupe de travail confédération-cantons a été mis sur pied afin de suivre au plus près l'avancée de travaux de l'OCDE.



© Barrigue, Administration fédérale des contributions, Le système fiscal suisse

Imposition des couples mariés

Le 10 avril 2019, le Tribunal fédéral (TF) a annulé la votation du 28 février 2016, soldée par le rejet de l'initiative du PDC « Pour le couple et la famille ». Le texte a été accepté par une majorité de cantons, mais refusée par 50,8 % des votants. Le TF a basé sa décision sur les estimations erronées du Conseil fédéral concernant le nombre de personnes concernées. Des chiffres tellement éloignés de la réalité qu'ils ont faussé, durant la campagne, la capacité des citoyens et citoyennes à se fonder une opinion.

Déterminé à régler ce problème de pénalisation du mariage, le Conseil fédéral a ensuite proposé une solution basée sur l'exécution de deux calculs par les administrations cantonales de taxation : un premier selon les règles de la taxation commune, un autre fondé sur l'imposition individuelle des couples de concubins. Le montant le moins élevé serait ensuite retenu. Le Parlement n'en a pas voulu, notamment pour son coût très élevé. Il a décidé de renvoyer ce projet au Conseil fédéral, en lui demandant d'examiner d'autres modèles, à commencer par l'imposition individuelle.

Directement concernés, les cantons ont également témoigné leur très grand scepticisme. Fin 2019, la CLDF a écrit au Conseil fédéral pour le rendre attentif au surplus considérable de travail que provoqueraient

ces différentes propositions au sein des cantons, y compris l'imposition individuelle ; pour les cantons latins, une solution basée sur un modèle de splitting serait la plus intéressante à creuser.

Imposition des frontaliers

Suite à d'importants retards dans le paiement de la redevance frontalière versée depuis 1983 par la France en guise de compensation aux cantons limitrophes, la CLDF s'est saisie du dossier en adressant un courrier au Conseiller fédéral Ueli Maurer. L'intention n'était pas de remettre en question ce système de compensation, mais de pousser la France à répondre rapidement aux attentes des communes frontalières confrontées à de graves manques de liquidités. En 2019, la question est devenue d'autant plus urgente que la pression politique s'est accrue dans les cantons les plus concernés, tels le Jura, Neuchâtel et Vaud.

Dans le cadre d'une réunion de spécialistes fédéraux et cantonaux à Paris en juin 2019, la France a fait connaître son souhait de passer à un système d'échange automatique d'informations, pour résoudre le delta important entre les montants de salaires déclarés par leurs travailleurs frontaliers et les rémunérations brutes communiquées par la Suisse. La question d'un rehaussement du taux de la redevance est désormais d'actualité, élément demandé dans les parlements neuchâtelois et jurassien et suivi de près par la CLDF.

Valeur locative

L'impôt sur la valeur locative consiste à imposer le gain de valeur théorique dont bénéficie le propriétaire du fait de l'utilisation de son bien immobilier. Cet impôt est combattu par une motion de la Commission de l'économie et de redevances du Conseil des Etats (CER-E). Dans ce projet, la valeur locative et les déductions concernant les frais d'acquisition du revenu sont abolies aux niveaux fédéral et cantonal pour les logements occupés par leurs propriétaires ; elles restent toutefois applicables aux résidences secondaires à usage personnel. Les déductions liées aux investissements de restauration ou pour des assainissements énergétiques sont également

supprimées. Les cantons peuvent néanmoins les maintenir. L'objectif est notamment de réduire l'endettement privé des ménages.

Les cantons – dont Fribourg – sont opposés au projet de la CER-E. Ce dernier est jugé peu équitable entre propriétaires aux situations économiques différentes, et entre propriétaires et locataires. En outre, les pertes fiscales liées au projet seraient élevées et la suppression des déductions pour travaux de rénovation aurait un impact négatif autant pour l'économie que pour la transition écologique des bâtiments. Très mal accueilli en consultation, le projet est tout de même maintenu par la CER-E, qui cherche toutefois des solutions pour présenter une version susceptible de réunir une majorité au Parlement.

RFFA

La Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA) s'est rapidement imposée comme l'un des dossiers les plus importants de la précédente législature. Son ambition : réformer la fiscalité des entreprises pour mettre la Suisse en conformité avec les exigences internationales, tout en apportant une première pierre à la réforme de l'AVS. Cette compensation sociale s'est matérialisée par un financement additionnel de 2 milliards de francs par an, afin de limiter l'endettement systémique de l'assurance. Sur le plan fiscal, il a fallu trouver la bonne formule entre l'augmentation de l'imposition des sociétés étrangères et le maintien de l'attractivité fiscale du pays. Enjeu : pas moins de 5,7 milliards de francs d'impôts sur le bénéfice et quelques 150 000 places de travail.

Afin de convaincre la population du bien-fondé de cette réforme, et d'éviter un nouvel échec dans les urnes, la CLDF a chargé ses membres d'organiser une conférence de presse dans une entreprise de leur canton. Les Relations extérieures fribourgeoises ont coordonné cette campagne, dont la couverture médiatique a entièrement répondu aux attentes. Le 19 mai 2019, la réforme a été largement acceptée par les Suisses ; le 30 juin, c'est le projet cantonal de mise en œuvre qui a été plébiscité.

Rencontres bilatérales de travail

Le Conseil d'Etat fribourgeois entretient des contacts réguliers avec ses homologues des autres cantons, plus particulièrement avec les cantons de Suisse occidentale. L'année 2019 a donné lieu à trois rencontres gouvernementales bilatérales : en juin avec le canton du Jura à Delémont, en août avec le canton du Valais à Bulle ainsi qu'en novembre avec le canton de Neuchâtel à Fribourg. Parmi les sujets traités : les perspectives de collaboration dans le développement de la cyberadministration, la prise en charge de l'autisme, la convention de l'ONU relative aux personnes en situation de handicap, la mise en œuvre de la loi révisée sur les jeux d'argent, les politiques de soutien aux remontées mécaniques, l'avenir de la pisciculture d'Estavayer-le-Lac, les cormorans ou encore les flux démographiques intercantonaux. Les gouvernements ont pu partager leurs expériences et leurs points de vue respectifs dans ces domaines et établir des stratégies pour unir leurs forces sur un certain nombre de dossiers clés.



Rencontre avec le Jura (18-19.06.2019)



Rencontre avec Neuchâtel (12.11.2019)



Rencontre avec le Valais (27-28.06.2019)

4 Fribourg sur la scène internationale



Reçus dans les locaux de la Chancellerie, les ambassadeurs de Russie (photo de gauche) et de Suède (photo de droite) ont été accueillis officiellement par le Président du Conseil d'Etat, Jean-Pierre Siggen.

Grand-est

2019 a donné lieu à une intensification des contacts avec les représentants et représentantes de la Région Grand-est, afin de lancer le processus de renouvellement de la convention de coopération en vigueur depuis 2008. Le secteur des relations extérieures a réuni les différents acteurs (Promotion économique, Service de la culture, Innosquare, Cluster Food & Nutrition, plastic cluster, ROSAS) afin de déterminer les thèmes clés sur lesquels construire la future relation.

Sur le plan économique, la volonté est d'axer la collaboration sur l'innovation et plus particulièrement sur les questions de développement durable, d'économie circulaire, de l'agroalimentaire, ainsi que de l'habitat du futur (smart living). L'objectif est de favoriser les échanges technologiques et le partage de compétences, au services des entreprises. Sur le plan culturel, au-delà de la poursuite des échanges habituels (troupes, orchestres, artistes), la volonté est de concentrer le partenariat sur les questions liées aux musiques actuelles, à la promotion du patrimoine ainsi qu'au bilinguisme.

Durant l'été 2019, le secteur des relations extérieures s'est rendu à Strasbourg pour exposer sa vision, partagée par la Région Grand-Est. Les contacts sont désormais en cours pour réunir les acteurs et actrices lors d'une séance préparatoire, afin d'anticiper la signature d'un nouvel accord. Il est prévu de le signer lors d'une cérémonie officielle chez nos partenaires

français ; la vaste réorganisation administrative de celle-ci, consécutive à la fusion des régions opérées en 2018-2019, n'est toutefois pas de nature à accélérer l'aboutissement du processus.

ARE

Durant l'automne 2019, la diminution chronique du nombre d'apprenti-e-s fribourgeois intéressés à participer au programme d'échange Eurodyssée, organisé par l'Assemblée des régions d'Europe (ARE), a convaincu la Direction de l'économie de cesser sa collaboration.

Parallèlement, il a été décidé avec le Maurice Ropraz, conseiller d'Etat, Directeur de la sécurité et la justice, représentant de Fribourg au sein du bureau de l'ARE, de réfléchir à de nouvelles pistes de collaboration. Suite aux démarches initiées par le Délégué aux relations extérieures, le canton est désormais actif au sein de la « task force » développement durable de l'ARE, à travers Jean-François Steiert, conseiller d'Etat, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions et la Déléguée au développement durable Marie-Amélie Dupraz-Ardiot. Cette initiative a pour but de permettre au canton de partager son expérience et ses efforts dans ce secteur prioritaire sur le plan international.

Intégration européenne

Le suivi et la mise en œuvre des accords bilatéraux avec l'Union européenne, ainsi que le dossier de l'intégration européenne constituent une tâche permanente du secteur des relations extérieures. L'année 2019 a été marquée par les intenses discussions menées autour de l'accord-cadre institutionnel négocié entre Berne et Bruxelles. La consultation des cantons a démontré la volonté quasi unanime – dont celle de Fribourg – de poursuivre sur la voie bilatérale. L'accord négocié par le Conseil fédéral a cependant suscité plusieurs inquiétudes majeures. Elles concernent la question de l'encadrement des aides d'Etat, la protection des salaires dans le contexte de la libre-circulation des personnes ainsi que la directive sur la citoyenneté européenne, réglant notamment l'accès aux prestations sociales. Sur la base de ces préoccupations, en juin 2019, le Conseil fédéral a notifié à la Commission sa volonté de renégocier en partie l'accord-cadre, provoquant l'incompréhension de Bruxelles et la non reconnaissance de l'équivalence boursière helvétique. Le dossier est depuis en phase « d'attente » ; il sera repris en main par le Conseil fédéral au lendemain de la votation de mai 2020. Les Suisses et Suisseuses devront alors se prononcer sur une initiative de l'UDC remettant en question l'accord de libre-circulation des personnes avec l'UE.

Autre dossier de politique européenne traité en 2019 : la mise à jour des accords de Schengen, dont la directive sur les armes a été largement approuvée par la population. Le secteur des relations extérieures a suivi de près ces deux actualités pour le compte de Conseil d'Etat, en fournissant plusieurs contributions ainsi qu'en participant aux échanges entre le réseau des délégué-e-s européens des cantons, le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et la CdC.

Réceptions d'ambassadeurs

En 2019, le Conseil d'Etat a rencontré les ambassadeurs de Russie et de Suède en Suisse. Le secteur des relations extérieures a préparé de la documentation sur les liens qui unissent ces deux pays et le canton de Fribourg.

Russie

Son Excellence Sergueï Garmonine, Ambassadeur de la Fédération de Russie en Suisse, a été reçu par le Conseil d'Etat en mars 2019. Cette rencontre a permis de maintenir les bonnes relations qui lient le canton de Fribourg à ce pays, et plus particulièrement à la région de Moscou. Un projet de mémorandum de coopération a en effet été évoqué en 2017, avec pour but un élargissement des contacts bilatéraux et un développement de la coopération sur des sujets comme l'agroalimentaire ou l'aménagement du territoire.

Suède

Le Conseil d'Etat a rencontré son Excellence Magnus Hartog-Holm, Ambassadeur du Royaume de Suède en Suisse. Le canton de Fribourg, notamment par le biais de son université, entretient d'excellents contacts avec ce pays. La collaboration universitaire est très appréciée par les étudiants et étudiantes fribourgeois qui saisissent volontiers la possibilité de suivre un semestre dans une université suédoise. Dans un autre registre, le canton de Fribourg partage sa passion du hockey sur glace avec ce pays. Ainsi, Fribourg Gottéron compte des joueurs suédois, tandis que quelques talents fribourgeois jouent pour des clubs suédois.

Meet the ambassadors DFAE

Dans le cadre de cette opération de relations publiques organisée par le DFAE, des diplomates d'origine fribourgeoise ont passé une journée dans la capitale du canton afin de susciter des échanges avec la population sur les apports concrets de la politique étrangère pour les entreprises et les citoyens et citoyennes. La délégation du DFAE a rencontré des professeur-e-s et des étudiants et étudiantes du collège Saint-Michel, en présence du Conseiller fédéral Ignazio Cassis, et partagé un repas avec plusieurs membres du Conseil d'Etat. Ces derniers ont échangé sur la politique extérieure de la Suisse ainsi que sur les synergies entre le politique, l'économique et le diplomatique. En fin de journée, une conférence organisée en collaboration avec le secteur des relations extérieures et la Promotion économique a réuni plus de 150 représentants et représentantes de l'économie fribourgeoise à BlueFactory.

5 Directions : collaborations intercantonales



© Jessica Genoud

Le Conseil d'Etat in corpore sur la photo officielle de l'année 2019, placée sous la présidence de Jean-Pierre Siggen.

DICS

Collaborations intercantonales

La DICS participe activement aux conférences intercantonales travaillant dans les domaines de l'instruction publique, de la culture et du sport. Alors que les collaborations ne concernant qu'un degré d'enseignement ou un service (en particulier Accord intercantonal universitaire, Conférence suisse des hautes écoles, Conférence universitaire de Suisse occidentale) sont évoquées dans le rapport d'activité 2019 de la DICS dans les chapitres des services concernés, les trois conférences ci-dessous sont plus globales et font l'objet d'une présentation détaillée dans ce chapitre.

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

Au cours de l'année 2019, la CDIP s'est réunie à trois reprises en séance plénière ordinaire. Son rapport d'activité est disponible sur le site Internet de la Conférence à l'adresse www.cdip.ch.

Jean-Pierre Siggen, conseiller d'Etat, Directeur de la DICS, est membre de l'Assemblée plénière et, depuis le 1^{er} janvier 2016, du Comité de la CDIP. Le Secrétaire général de la DICS prépare les dossiers du Directeur de la DICS pour ses différentes séances. Par ailleurs, il est lui-même vice-président de la Conférence des secrétaires généraux et président de la Commission des secrétaires généraux. Avec son homologue saint-gallois, il représente les cantons au « *Koordinationsausschuss Digitalisierung in der Bildung* » (Comité de coordination Confédération – cantons pour la numérisation dans le domaine scolaire).

Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP)

Au cours de cette année, la CIIP s'est réunie à quatre reprises. Son rapport d'activité est disponible sur le site Internet de la Conférence à l'adresse www.ciip.ch.

Jean-Pierre Siggen, conseiller d'Etat, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS), est membre de l'assemblée plénière de la CIIP, dont il est le vice-président depuis 2018 et a été élu en 2019 Président à partir du 1^{er} janvier 2020. Le Secrétaire général de la DICS prépare les dossiers du Directeur de la DICS, pour ses différentes séances. Il est membre de la Conférence des secrétaires généraux et, par ailleurs, préside la Commission de gestion de la CIIP.

Conférence de l'instruction publique de la Suisse du Nord-Ouest (NWEDK) et Conférence des régions alémaniques de la CDIP (D-EDK)

Dès 2011, la NWEDK, comme d'ailleurs les autres régions alémaniques de la CDIP, avait délégué une grande partie de ses tâches à la D-EDK, en ce qui concerne l'harmonisation des plans d'étude, la coordination des moyens d'enseignement et le développement de tests de référence et d'instruments d'évaluation. Avec l'adoption du Lehrplan 21 en 2014, puis la coordination des mesures de mise en œuvre, la D-EDK a rempli son mandat ; elle a été dissoute au 31 décembre 2018.

En 2019, la NWEDK a traité des sujets spécifiques à la région, en particulier ceux relatifs au RSA (*Regionales Schulabkommen*).

Jean-Pierre Siggen, conseiller d'Etat, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS), est membre de l'assemblée plénière de la NWEDK. C'est le chef du Service de l'enseignement obligatoire de langue allemande (DOA) qui siège à la Conférence des secrétaires de départements de la NWEDK.

Echanges scolaires

La personne en charge de la coordination des échanges linguistiques a participé à différentes manifestations organisées par les services d'orientation scolaire et professionnelle dans le canton et en Suisse afin de promouvoir et transmettre des informations concernant les différents programmes d'échanges. Pour sa part, l'agence nationale Movetia

(www.movetia.ch) est responsable de deux programmes de subvention : les échanges proposés aux classes de l'école primaire jusqu'au degré secondaire II et les échanges durant les vacances pour les jeunes de 11 à 18 ans. De plus, Movetia gère la plateforme match&move, qui sert d'intermédiaire entre les différents partenaires d'échange.

Douzième année linguistique (DAL)

Le nombre de participants et participantes placés (en Suisse) pour la 12^e année linguistique s'élève pour 2018/19 à 175 élèves. Une vingtaine d'élèves ont interrompu ce programme en cours d'année. Le rapport entre alémaniques (42) et francophones (133) est stable. Ce programme propose 3 variantes : 74 élèves ont été placés en variante 1 (pendulaires), 18 élèves en variante 2 (échange réciproque), tandis que 83 se trouvent en variante 3 (échange unilatéral dans une famille d'accueil). Le manque de familles d'accueil pour le placement des élèves reste toujours d'actualité.

	Nombre d'élèves - 2018/19	Nombre d'élèves - 2019/20
FRF -> Tessin	0	
FRD -> Tessin	0	
FRF -> Suisse allemande	75	92
FRF -> FRD	52	49
FRD -> FRF	18	20
Romandie > DCH	6	5
DCH -> Romandie	24	25
Total filles	109	121
Total garçons	66	70
Total	175	191

Partie francophone du canton = FRF, partie alémanique du canton = FRD, partiel alémanique suisse = DCH

Echanges élèves / classes (EC)

Durant l'année scolaire 2018/19, 168 classes fribourgeoises francophones et 98 classes alémaniques fribourgeoises de 10H se sont inscrites sur la plateforme cantonale des partenariats. 83 classes alémaniques d'autres cantons ont utilisé cette page internet. Au total, 103 partenariats de classes ont été conclus, ce qui signifie que 206 classes ont trouvé une classe partenaire.

Les échanges d'élèves et de classes avec les différents types d'échanges annoncés à la coordination ont atteint pour l'année scolaire 2018/19 pour tout le

canton de Fribourg, tous degrés confondus, le nombre de 6941 élèves. Il est important de relever que de nombreux échanges de classes ont lieu sans passer par la coordination car, il ne s'agit que d'activités virtuelles (sans rencontre).

Pour le canton de Fribourg :

Nombre d'élèves 2018/19	FRF	FRD
Enfantine (0 classes & 0 Klassen)	0	0
Primaire (5 classes & 5 Klassen)	177	90
Secondaire I (14 classes & 4 Klassen)	172	33
Secondaire 1 (10H) (128 classes)	3864	2254
Secondaire II (5 classes & 4 Klassen)	155	0
Accueil classes d'ailleurs unilat. (non frib.) (ACA) (5 classes-0 Klassen)	0	0
Echanges linguistiques individuels S2 (ELI)	28	0
12 ^e année linguistique individuel (DAL)	141	20
12 ^e année linguistique type plus exigeant (FR-DAL)	0	0
Echanges individuels de vacances (FEA-EIV-SIV)	5	2
Total 2018/19	4542	2399

Partie francophone du canton = FRF, partie alémanique du canton = FRD

Echanges individuels de vacances (EIV)

Ce programme est maintenant géré intégralement par Movetia. Les inscriptions se font sur la plateforme www.matchnmove.ch. Il s'agit d'un échange d'une ou deux semaines. Les jeunes passent du temps ensemble à tour de rôle au sein des deux familles.

194 participants et participantes ont été jumelés pour un échange durant les vacances en 2018/19.

Pour le canton de Fribourg :

Appariés	Nombre d'élèves 2018/19
Suisse (26 cantons)	194
FRF -> Tessin	0
FRF -> Suisse allemande	5
FRD -> Romandie	2
Total canton FR	7

Partie francophone du canton = FRF, partie alémanique du canton = FRD

Movetia

Les responsables cantonaux des échanges linguistiques (RCE) entretiennent avec Movetia une étroite collaboration notamment pour la diffusion de la documentation en matière d'échanges et de mobilité,

sur le plan national et international. La Suisse a le statut de pays partenaire dans le programme Erasmus+. Les institutions suisses peuvent de ce fait continuer à participer aux activités de coopération et de mobilité avec les pays membres de ce programme.

Région capitale suisse (RCS)

Les échanges « Sprachbad-Immersion » effectués les années passées dans la Région Capitale Suisse ont été reconduits. Le soutien logistique est toujours assuré par le *Forum du Bilinguisme à Bienne* et le financement par le canton et par Movetia. Avec ce projet, la Région Capitale Suisse complète des activités qui se déroulent déjà sur le plan cantonal ou communal et encourage ainsi d'une manière ciblée des échanges qui vont au-delà des frontières communales et cantonales avec les cantons de Berne, Valais, Fribourg, Soleure et Neuchâtel.

GYB (Gymnase intercantonal de la Broye)

L'école en bref

La particularité du GYB est de recevoir des élèves de la Broye domiciliés tant dans le canton de Fribourg que dans le canton de Vaud.

Etudes : maturité gymnasiale, école de commerce à plein temps débouchant sur une maturité professionnelle orientation Economie et services (système 3+1), école de culture générale, maturités spécialisées (domaines pédagogie, santé et social) ;

Elèves : 1218 au total (dont 6 élèves en séjour linguistique) ;

Corps professoral : 114 enseignants et enseignantes (92,2 EPT) ;

Directeur : Thierry Maire ;

Adresse : Rue du Gymnase 1, Payerne.

Elèves

Effectifs

	2018/19		2019/20		Classes	
	FR	VD	FR	VD	2018 /19	2019 /20
Gymnase	380	306	384	297	30	31
Ecole de culture générale, santé et social	196	217	199	159	19	18
Maturité prof. orientation Economie et services	7	18	39 *	84	1	1
Maturité spécialisée	28	45	36	20	3	3
Total	611	586	658	560	53	53

* L'école de commerce est désormais totalement distinguée de l'école de culture générale. Les différences entre les deux années scolaires tiennent donc essentiellement à des raisons techniques.

6 élèves venant d'un canton alémanique ne figurent pas dans la statistique car ils sont reçus au GYB dans le cadre d'un séjour linguistique.

Les femmes représentent 64 % de l'effectif.

Certificats délivrés

- > Maturité gymnasiale : 155 candidats et candidates sur 163 ont réussi ; 29 certificats de maturité avec mention bilingue ont été délivrés, dont 4 dans la modalité « bilingue plus » ;
- > Certificat de culture générale : 82 candidats et candidates sur 98 ont réussi ; 9 certificats de culture générale bilingues ont été délivrés ;
- > Maturité professionnelle (Economie et service) : 22 candidats et candidates sur 23 ont réussi ;
- > Maturités spécialisées : 59 candidats et candidates sur 61 ont réussi.

Marche générale de l'école

Organes intercantonaux

Le Conseil du GYB exerce la haute surveillance sur l'établissement et assure sa bonne marche. En 2019, il est présidé par la Conseillère d'Etat en charge du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture du canton de Vaud.

La Commission interparlementaire est composée de 7 député-e-s vaudois et 7 député-e-s fribourgeois. En 2019, elle est présidée par une députée vaudoise.

La Commission consultative est composée de représentants et représentantes des autorités locales, des parents d'élèves, des élèves et des enseignants et enseignantes.

Extension des bâtiments

L'année 2019 a permis de finaliser le projet d'extension des bâtiments du GYB sur la base du crédit délivré par les Grands Conseils du canton de Vaud et du canton de Fribourg. Le projet a été présenté officiellement par les deux cantons le 22 mai. Le permis de construire a été demandé durant l'été et les travaux ont pu débuter en novembre, selon le planning initial. Il est prévu que l'extension soit opérationnelle dès la rentrée 2021.

Corps professoral

Le nombre de postes d'enseignants et enseignantes est demeuré globalement stable à la rentrée d'août en regard de la situation de l'année scolaire précédente.

Activités et événements

Le programme culturel et les événements de l'année scolaire sont présentés sur le site Internet du GYB (www.gyb.ch).

Promotion des jeunes talents

Conseils, aménagements scolaires, aides financières (LoRo-Sport et/ou Fonds cantonal du sport), coordination avec les autorités scolaires et les associations sportives, développement du programme SAF, telles ont été les activités en lien avec la promotion des espoirs fribourgeois.

Grâce au dynamisme et à la professionnalisation de certaines fédérations sportives, de nouveaux projets sont venus s'ajouter à ceux déjà existants. En 2019, grâce à des aides toujours plus ciblées, 402 (377) jeunes sportifs et artistes de talent ont pu bénéficier d'aménagements scolaires leur permettant de mener en parallèle leur cursus scolaire et leur carrière sportive ou artistique.

DSJ

Collaborations intercantonales

Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)

Cette conférence a siégé à deux reprises en 2019. Elle a notamment traité les thèmes suivants :

- > Criminalité informatique et cyberrisques ;
- > Harmonisation de l'informatique policière (HIP) et harmonisation de l'informatique dans la justice pénale (HIJP) ;
- > Convention technique et informatique policières (CTIP) ;
- > Surveillance des services de renseignement cantonaux ;
- > Révision du code de procédure pénale.

Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS)

Maurice Ropraz, conseiller d'Etat, Directeur de la Sécurité et de la Justice (DSJ), a été élu en 2019 au comité de cette conférence. Laquelle a siégé une fois durant l'année sous revue. Elle a notamment traité les thèmes suivants :

- > Enjeux géopolitiques actuels ;
- > Loi sur la protection de la population et sur la protection civile ;
- > Protection civile : situation en matière d'effectifs et défis ;
- > Planification générale de l'Office fédéral de la protection de la population ;
- > Stratégie pour les ouvrages protégés ;
- > Organisation de liquidation des sinistres en cas de tremblement de terre.

Conférence latine des chefs de département de justice et police (CLDJP)

Cette conférence a siégé à deux reprises en 2019. Elle a notamment traité les thèmes suivants :

- > Frais de sécurité lors de manifestations sportives ;
- > Concordat sur les entreprises de sécurité ;
- > Formation policière ;
- > Détenzione pénale des mineurs ;
- > Détenzione pénale des adultes ;
- > Surveillance électronique ;
- > Révision de la doctrine du maintien de l'ordre.

DIAF

Collaborations intercantonales

Conférence des Directeurs cantonaux de l'agriculture (CDCA)

La Conférence s'est réunie trois fois en 2019. La CDCA s'est préoccupé de son propre avenir : dès 2020, son bureau, qui était établi auprès du Service de l'agriculture du canton de Zoug, prendra son indépendance et s'installera à la Maison des cantons à Berne.

Les thématiques politiques importantes auxquelles elle s'est intéressée sont la Politique agricole PA 22+, les initiatives fédérales « eaux propres » et les accords de libre-échange envisagés ayant un impact sur l'agriculture.

Conférence pour la forêt, la faune et le paysage (CFP)

La Conférence pour la forêt, la faune et le paysage (CFP) s'est réunie deux fois en 2019. Les affaires importantes qu'elles a traitées sont un papier de position « Forêt et changement climatique », le financement de la recherche sur la forêt et le bois et la révision de la loi fédérale sur la chasse.

DEE

Collaborations intercantonales

Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique (CDEP)

En 2019, l'assemblée générale de la CDEP a siégé à une reprise, le comité à trois reprises et le groupe de travail s'est réuni deux fois.

Ces instances ont traité notamment :

- > de la mise en œuvre de la nouvelle ordonnance sur la Poste ;
- > de la mise en œuvre de l'obligation d'annoncer les postes vacants (art. 121a Cst) ;
- > de l'initiative pour des multinationales responsables ;
- > de la politique et l'encouragement des médias après No Billag et la consultation relative à la loi sur les médias.

Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique de Suisse occidentale (CDEP-SO)

L'assemblée générale de la CDEP-SO s'est réunie à une reprise en 2019, alors que le comité a tenu deux séances. Ces instances ont notamment traité :

- > de l'achat de nouveaux avions de combat et des marchés compensatoires ;
- > de la loi sur l'assurance-chômage, notamment de la réduction des horaires de travail ;
- > du programme NPR pour les années 2020-2023.

Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK)

L'assemblée générale de l'EnDK a siégé trois fois en 2019. Cette instance a traité notamment :

- > de la révision totale de la loi sur le CO2 ;
- > de l'accord sur l'électricité CH-UE et les aides d'Etat ;
- > de la révision de la redevance hydraulique à partir de 2020 ;
- > de la structure du marché de l'électricité 2020+ ;
- > de la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050 dans les cantons ;
- > de la mise en œuvre du MoPEC 2014.

Comité gouvernemental de la HES-SO

En 2019, le Comité gouvernemental de la HES-SO a tenu trois séances de travail.

Durant ces séances, le comité a traité notamment des questions suivantes :

- > de la procédure de régulation à l'admission du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social ;
- > de l'ouverture d'une filière ES en Soins infirmiers à Montheys ;
- > du rapport sur la situation socio-économique des étudiants et étudiantes ;
- > du suivi de la convention d'objectifs 2017-2020 ;
- > de l'approbation des comptes 2018 et de l'adoption du budget 2020.

Nouvelle Politique Régionale

La Nouvelle Politique Régionale (NPR) vise une croissance fondée sur l'innovation et la productivité, une meilleure compétitivité des régions, ainsi que la création et le maintien d'emplois. Pour ce faire, elle encourage l'entrepreneuriat à travers un transfert de savoir, un développement des coopérations interentreprises ainsi qu'une préservation et concrétisation des infrastructures génératrices de valeur ajoutée.

L'année 2019 a été marquée par le lancement de plusieurs projets dans tous les domaines appuyés par la NPR. Ces projets ont permis aux différents porteurs de projets de trouver un positionnement innovant que ce soit au niveau des processus de fabrication ou dans la conception de nouveaux produits industriels ou touristiques. Le but final demeure l'acquisition de nouvelles compétences et une compétitivité renforcée des acteurs existants dans une région.

Divers défis ont fait l'objet de ces projets pour:

- > développer/valoriser une activité touristique (muséographie pour la Nouvelle Maison du Gruyère, centre touristique à Schwarzsee, le positionnement de Fribourg, d'Estavayer et de Morat dans la valorisation du patrimoine historique de la ville) ;
- > valoriser les clusters thématiques (Plastics, Food & Nutrition, Building) ;
- > soutenir et accompagner des start-up et des PME dans le canton ;
- > mettre en place des projets collaboratifs (internet des objets, lead time, analyse de sécurité automatisée) permettant aux entreprises et aux acteurs académiques de collaborer de manière très ponctuelle à la résolution d'une problématique commune ;
- > réaliser une étude de nouveau centre de compétences (mobilité automatisée, pôle d'innovation du bois).

L'année 2019 a fermé le cycle quadriennal 2016-2019 et a permis la mise en place d'un nouveau programme qui va s'étaler sur quatre ans (2020-2023). Ce nouveau programme aura comme focus la bio-économie et l'agroalimentaire, les territoires intelligents (smart economy) et l'ancre digital. Sans oublier le volet touristique qui reprend les mêmes axes stratégiques que le dernier programme en date, soit le développement des infrastructures, la simplification des instances touristiques et la valorisation des atouts du tourisme fribourgeois.

DSAS

Collaborations intercantonales

Conférence des Directrices et Directeurs cantonaux de la santé (CDS)

La Directrice de la santé et des affaires sociales est membre du Comité directeur de la CDS. Dans ce cadre, elle a soutenu le projet de financement uniforme des soins (EFAS), en posant la condition que les soins dispensés dans les EMS et par les services d'aide et de soins y soient inclus. Le Comité a également posé les exigences suivantes : une organisation tarifaire nationale pour les tarifs ambulatoires, un contrôle de la facturation pour les cantons ainsi que des instruments permettant aux cantons de piloter les prestations de soins ambulatoires et d'empêcher des prestations en surnombre.

Conférence des Directrices et Directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS)

La CDAS, dont la Directrice de la santé et des affaires sociales est vice-présidente, a pris position dans plusieurs dossiers fédéraux en cours. Elle s'est penchée notamment sur la prévention de la violence contre les femmes et la violence domestique en franchissant des étapes dans la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul, à savoir l'amélioration de l'accès à l'aide aux victimes et la définition de mesures de suivi sur la base d'une analyse des refuges (maisons d'accueil pour femmes). Les réfugiées touchées par la violence en Suisse constituent un autre sujet important et la CDAS entend approfondir la manière de les soutenir efficacement.

La CDAS a également soutenu la Charte Aide Sociale Suisse avec l'Union des villes suisses, la Croix-Rouge suisse, la Société suisse d'utilité publique (SSUP) et d'autres organisations spécialisées. Les institutions s'engagent ainsi en faveur de l'aide sociale et de la coopération fédérale.

Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS)

Au cours des quatre séances tenues durant l'année, la CLASS a traité de plusieurs thèmes liés à l'assurance maladie obligatoire. Elle est favorable à un règlement au niveau fédéral du remboursement des frais LiMA (matériel de soins), à la suite d'un arrêt du Tribunal fédéral qui en décharge les assureurs maladie. Concernant le projet de financement uniforme des soins (stationnaires et ambulatoires) EFAS, elle a fait part de sa grande inquiétude quant aux enjeux financiers du projet pour les cantons et regrette que ces derniers aient été ignorés. Dans le cadre des primes maladies, la CLASS a montré son intérêt pour les 3 initiatives du canton du Tessin, relatives à une meilleure information des cantons lors de la procédure d'approbation des primes, de la fixation d'un seuil à partir duquel les réserves des assureurs maladie sont considérées comme excessives et l'obligation de diminuer les primes lors d'une baisse des coûts. La CLASS a encore décidé de poursuivre les travaux en lien avec le projet REFORMER en vue d'une décision formelle sur la suite du projet dans le 1er trimestre de l'année 2020. Enfin, la CLASS a traité de la Convention romande sur les jeux d'argent, qui devra être entérinée en 2020 par les parlements cantonaux.

DFIN

Collaborations intercantonales

Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF)

Georges Godel, conseiller d'Etat, Directeur des finances (DFIN), siège depuis 2017 au comité de la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF). La CDF a tenu 7 séances en 2019, y compris les séances de comité.

L'assemblée générale annuelle s'est tenue les 6 et 7 juin dans le canton de Thurgovie. Comprenant tous les Directeurs et Directrices des finances des cantons suisses, elle accueille généralement le Chef du Département fédéral des finances (DFF) et des représentants et représentantes de l'Administration

fédérale des finances et des contributions ainsi que des chef-fe-s des Services cantonaux des finances et des contributions. Les principaux sujets traités ont été les suivants :

- > la réforme fiscale de l'imposition des entreprises et financement de l'AVS (RFFA) ;
- > la péréquation financière entre la Confédération et les cantons ;
- > la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons ;
- > l'imposition de la propriété du logement ;
- > l'imposition d'après la dépense ;
- > l'imposition à la source ;
- > la situation économique et les défis de politique monétaire du point de vue de la BNS ;
- > l'examen des rapports et comptes annuels de la Conférence et de ses organes (notamment comité, office de coordination et de consultation en matière fiscale, Conférence suisse sur l'informatique, Conférence suisse des impôts, groupe de travail sur la péréquation financière, organe de révision).

Conférence romande de la loterie et des jeux (CRLJ)

La convention entre les six cantons romands relative à la Loterie romande a institué la Conférence romande de la loterie et des jeux (CRLJ) dont la mission consiste à encourager la coordination de la législation et de la politique administrative en matière de loteries et autres jeux d'argent dans le cadre des compétences reconnues aux cantons par le droit fédéral et la convention intercantonale.

Georges Godel, conseiller d'Etat, Directeur des finances (DFIN), préside cette conférence, qui a tenu trois séances, le 13 mai à Lausanne, le 23 septembre et le 25 novembre à la Maison des Cantons à Berne. Les principaux sujets traités ont été les suivants :

- > la nouvelle loi fédérale sur les jeux d'argent ;
- > le concordat intercantonal sur les jeux d'argent (CJA) ;
- > la convention romande sur les jeux d'argent (CORJA) ;
- > les prévisions des résultats de la Loterie romande pour 2019 et la répartition des bénéfices ;
- > des procédures judiciaires en lien avec le Tactilo et l'Euro Lotto.

En outre de nombreuses séances extraordinaires se sont tenues toute l'année. En effet un groupe de travail ad hoc a présenté la version définitive d'un canevas de projet de loi d'application cantonale et ce dernier a été validé par la présente conférence. Il s'agit d'un canevas pour coordonner et harmoniser autant que possible les politiques cantonales dans ce domaine, conformément à la CORJA. En effet chaque canton concerné devra finaliser une loi d'application cantonale, pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2021 (et approuver la Convention romande sur les jeux d'argent [CORJA] et le Concordat sur les jeux d'argent au niveau suisse [CJA]).

Cette loi d'application cantonale de la LJAR doit assurer l'application de la loi fédérale sur les jeux d'argent du 29 septembre 2017. Elle va réglementer ce qui ne figure pas déjà dans le Concordat intercantonal sur les jeux d'argent au niveau suisse (CJA) et dans la CORJA, notamment l'autorisation et la surveillance des jeux de petite envergure et les taxes et émoluments nécessaires. Pour Fribourg un projet de loi sera élaboré en 2020.

La CRLJ a également préavisé positivement le projet de nouveaux statuts de la Loterie Romande.

Conférence spécialisée des membres de gouvernements concernés par la loi sur les loteries et le marché des loteries

Cette conférence s'est réunie les 8 avril, 20 mai et 25 novembre. Georges Godel, conseiller d'Etat, Directeur des finances (DFIN), et Maurice Ropraz, conseiller d'Etat, Directeur de la sécurité et de la justice (DSJ), représentent le canton de Fribourg. Il a été notamment question de la loi sur les jeux d'argent, du concordat intercantonal sur les jeux d'argent (CJA), des concordats régionaux et de l'utilisation de la taxe sur la dépendance au jeu et la convention romande sur les jeux d'argent (CORJA).

La péréquation financière

En 2019, l'AFin a effectué les tâches suivantes en matière de péréquation financière et de répartition des tâches entre la Confédération et les cantons :

- > contrôle des données et analyse des incidences financières du système péréquatif (en collaboration avec le Service cantonal des contributions) : vérification des prévisions pluriannuelles effectuées par l'Institut BAK Basel Economics ; vérification des chiffres 2020

- soumis par la Confédération ; estimation de l'incidence des bénéfices réalisés par certaines sociétés disposant d'un allègement fiscal ou demandant un tel allègement sur les paiements reçus au titre de la péréquation des ressources ;
- > interventions aux niveaux fédéral et intercantonal au sujet du système péréquatif : préparation de la réponse du Conseil d'Etat à l'audition sur les chiffres péréquatifs 2020 ; information et soutien technique de la Députation fribourgeoise aux Chambres fédérales dans le traitement du message du Conseil fédéral du 28 septembre 2018 sur la modification du système péréquatif pour les années 2020 et suivantes, au sujet duquel les décisions finales des Chambres fédérales ont été prises en juin 2019 ; contacts divers avec les autres cantons à faible potentiel de ressources et interventions coordonnées au niveau de la Conférence des directeurs des finances (CdF) et de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) ainsi qu'àuprès du Département fédéral des finances (DFF) ;
- > réexamen de la répartition des tâches : préparation des réponses du Conseil d'Etat et de la DFIN à diverses consultations et questionnaires de la CdC et du DFF au sujet du réexamen de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons ; transmission des informations et consolidation des prises de position au sein de l'administration cantonale ;
- > activités de coordination en lien avec les conventions-programmes dans le domaine de l'environnement : agrégation et transmission à l'Office fédéral de l'environnement des rapports annuels 2018 ; préavis sur des propositions d'amendement des conventions-programmes 2016-2019 ; agrégation et transmission des demandes du canton pour les conventions-programmes 2020-2024 ; échanges divers avec les Directions et unités administratives cantonales concernées ;
- > entretien des contacts administratifs avec la CdF, la Conférence latine des directeurs des finances (CLDF), le DFF et les administrations des finances d'autres cantons ; réponses à diverses questions relatives à la RPT et à sa mise en œuvre.

DAEC

Collaborations intercantonales

Jean-François Steiert, conseiller d'Etat, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) participe en personne ou se fait représenter aux conférences et associations suivantes :

Conférence des directeurs cantonaux des transports publics (CTP)

L'assemblée annuelle de la Conférence des directeurs cantonaux des transports publics s'est tenue le 24 mai 2019.

Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP)

La Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement a tenu son assemblée générale le 29 septembre 2019, à Aarau.

Conférence romande des travaux publics (CRTP)

L'assemblée annuelle de la CRTP est tenue cette année dans le canton du Jura, les 13 et 14 juin 2019.

Conférence romande des marchés publics (CROMP)

La conférence s'est réunie à 5 reprises et a principalement travaillé sur la révision du Guide romand sur les marchés publics.

Conférence suisse des marchés publics (CMP)

La conférence s'est réunie à 3 reprises avec comme thème principal la révision de l'Accord intercantonal sur les marchés publics.

Comité directeur de l'association SIMAP

La DAEC, en tant que représentante du canton de Fribourg, participe au comité et a assisté à 4 séances, portant principalement sur le lancement d'un nouveau projet de plateforme, en raison de l'abandon du précédent.

Chancellerie d'Etat

Collaborations intercantonales

Conférence des chanceliers d'Etat et Conférence des chanceliers d'Etat des cantons latins

En 2019, la Chancellière d'Etat, en sa qualité de secrétaire générale de la Conférence des chanceliers d'Etat (CCE), a participé aux quatre séances du comité à Berne et Lucerne, ainsi qu'aux deux réunions annuelles du printemps (à Andermatt/UR) et d'automne (à Appenzell/AI). Elle a également assisté aux deux séances annuelles de la Conférence des chanceliers d'Etat des cantons latins au printemps (Fribourg, FR) et en automne (Neuchâtel, NE). Les principaux thèmes traités par les chanceliers d'Etat en 2019 ont été :

- > les stratégies actuelles E-Gov de la Confédération et des cantons, sur fond de la digitalisation de l'administration ;
- > la communication des organes publics ;
- > les droits politiques, en particulier le dossier du vote électronique (VE).

La Chancellière d'Etat est également impliquée dans les discussions autour du VE. Elle a été nommée au Comité de pilotage suisse pour le VE, placé sous l'égide de la Chancellerie fédérale, et participe aux discussions des chanceliers actifs et chancelières actives ou intéressé-e-s par le VE, dans le but de définir les futures stratégies et les mesures à mettre en place en vue de la reprise des essais de VE.

La Chancellière d'Etat représente la CCE au sein du comité de la Conférence suisse pour l'informatique (CSI). Durant l'année en revue, ce comité s'est penché prioritairement sur la gouvernance à mettre en place entre cantons et avec la Confédération pour favoriser la progression de la digitalisation dans notre pays. Il a validé un projet de communication autour de l'utilisation du NAVS (numéro AVS) en lien avec les projets de digitalisation ainsi qu'une mise à jour des conditions générales édictées par la CSI applicables aux achats des administrations suisses dans le domaine des TIC.

Fondation ch

La Fondation ch a été créée par les 26 cantons qui sont tous représentés au sein du Conseil de fondation. La Fondation ch joue un rôle de coordination entre ses membres, promeut le fédéralisme et veille au maintien de la diversité des langues et des cultures en Suisse.

Elle gère également le secrétariat de la CdC ainsi que la Maison des cantons à Berne, qui héberge les secrétariats de plusieurs conférences intercantonales. La Chancellière d'Etat représente le canton au Conseil de fondation. Elle siège également au comité directeur qui se réunit deux fois par année, comme représentante de la Conférence des chanceliers d'Etat.

Le développement de l'entité Fondation ch a continué d'occuper son comité en 2019. Certaines adaptations de son acte de fondation ont été apportées, permettant notamment une exonération fiscale. De même, son règlement d'organisation, datant de 1993, a été modernisé. Le développement du concept de monitoring du fédéralisme et de son cockpit a été un point central des activités de la fondation en 2019. Il a été décidé, avec le programme de travail 2021-2024, de suivre trois nouveaux projets : un séminaire sur les bases du fédéralisme à l'attention des parlementaires, des employés des administrations et des médias ; un projet sur la promotion de la compréhension du fédéralisme auprès des jeunes ; un projet de travail dans le domaine de la transformation des médias et de leur concentration. A ce sujet, la Fondation ch a organisé en 2019 une conférence nationale sur la transformation des médias, à laquelle le Délégué cantonal aux relations extérieures a contribué comme modérateur.

Promotion de l'image du canton de Fribourg

Ayant vu le jour en décembre 2013 sous impulsion du Conseil d'État, l'association Fribourgissima Image Fribourg mène depuis, et avec succès, la campagne de notoriété « Fribourg, le bonheur en plus ». Composée de quatorze partenaires, l'association est un partenariat public-privé dont l'État de Fribourg assure la moitié du financement. Depuis le 1^{er} janvier 2019, le secrétariat de l'association est géré par la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg qui lui apporte un soutien organisationnel et logistique indispensable au succès du projet : organisation des séances de travail, coordination des travaux, mise en œuvre des décisions, gestion des réseaux sociaux, comptabilité et gestion financière. Il revient au comité exécutif de l'association, présidé la Chancellière d'Etat, de concrétiser et mettre en œuvre le programme annuel. Réuni à cinq reprises, le comité exécutif a continué à déployer la stratégie de communication digitale du projet ainsi qu'à engager l'association dans la création de projets et la mise en œuvre d'événements.

En 2019, Fribourgissima Image Fribourg a coordonné la présence fribourgeoise à la Fête des Vignerons à Vevey. Du 18 juillet au 11 août 2019, le canton de Fribourg a investi, avec sa « Méjon Friboua », la majeure partie du Jardin Doret à Vevey en proposant trois espaces distincts : « Lé j’armayi », « Paradi tèrèchtre » et le « Rèchtoran ». Cette présence, alliant traditions et innovations, a été le fruit d'une collaboration entre la Société des Armaillis de la Fête des Vignerons, partenaire historique de la fête, Fribourgissima Image Fribourg et Terroir Fribourg. De plus, l'association a assuré la conduite et la gestion du projet sous la houlette de son président et de son secrétariat.

Cette sixième année d'activité de « Fribourgissima Image Fribourg » a été l'occasion de relever de beaux défis, tout en continuant à enrichir la plate-forme d'échanges créée autour de la campagne de notoriété. L'engagement des partenaires et leur volonté de s'associer pour promouvoir l'image du canton de Fribourg ne cesse de grandir et de s'intensifier.

Annexes

Annexe I : Consultations fédérales

Titre	Organe consultant
Mariage civil pour tous	CAJ-N
Convention sur le programme d'harmonisation de la technique et de l'informatique policières en Suisse (TIP) et statuts de l'association TIP	CCDJP
Convention entre la Confédération et les cantons sur l'harmonisation et la mise à disposition commune de la technique et de l'informatique policières en Suisse (CTIP)	CCDJP
Consultation sur la modification de la loi fédérale sur les droits politiques (projet Vote électronique)	CdC
Accord institutionnel Suisse-UE	CdC
Bases légales pour la promotion de la cyberadministration en Suisse : note de discussion du DFF à l'attention de la CdC	CdC
Cyberadministration : consultation sur le projet de prise de position des cantons	CdC
Programme de législature 2019 à 2023 de la Confédération	CdC
Poursuite de la cyberadministration suisse dès 2020 : ratification de la convention-cadre	CdC
Péréquation financière 2020 entre la Confédération et les cantons: audition sur le rapport de l'Administration fédérale des finances	CDF
16.452 n lv. pa. Rösti. Développement de la production d'électricité d'origine hydraulique. Revoir la situation de référence des études d'impact	CEATE-N
17.400 é lv. pa. CER-CE. Imposition du logement. Changement de système	CER-N
Modification de la loi fédérale sur les droits politiques (Passage de la phase d'essai à la mise en exploitation du vote électronique)	ChF
Regroupement familial. Même régime pour les personnes à protéger et les personnes admises à titre provisoire	CIP-E
Loi fédérale sur les droits politiques (Transparence du financement de la vie politique)	CIP-E
lv. Pa. 17.412 « Egalité des chances dès la naissance »	CSEC-CN
Déclaration de la viande kasher et halal (modification de la loi sur l'agriculture)	CSEC-CN
lv.pa. 16.411 « Surveillance de l'assurance-maladie. Garantir la protection de la personnalité »	CSSS-CdE
18.441 Initiative parlementaire. Contre-projet indirect à l'initiative pour un congé de paternité	CSSS-CdE
lv.pa. 16.419 « Dispositifs médicaux figurant sur la liste des moyens et appareils. Instaurer la concurrence sur les prix»	CSSS-CN
19.401 Initiative parlementaire. Pour un renforcement des soins infirmiers, une sécurité des patients accrue et une meilleure qualité des soins	CSSS-N
Plan sectoriel militaire 2017, première série de fiches de coordination et adaptations de la partie "programme"	DDPS
Révision totale des ordonnances d'application de la loi sur la protection de la population et sur la protection civile	DDPS
Révision partielle de l'OESp, de l'OPESp, de l'O OFSPO J+S et de l'OSIS	DDPS
Rapport sur la vision, la stratégie et le concept du cadastre des conduites Suisse (rapport Cadastre des conduites Suisse)	DDPS
Loi sur l'assurance-chômage: adaptations en vue d'un allègement administratif	DEFR
Politique agricole à partir de 2022	DEFR
Loi fédérale relative à l'approbation des accords de libre-échange	DEFR
Modification de la loi sur les EPF	DEFR
Suppression des droits de douane sur les produits industriels	DEFR
Projet de loi sur la Haute école fédérale en formation professionnelle (loi sur la HEFP)	DEFR
Loi fédérale sur la coopération et la mobilité internationales en matière de formation	DEFR
Révision de l'ordonnance du 28 octobre 2015 relative aux émoluments liés au trafic des animaux (OEmol-TA ; RS 916.404.2)	DEFR

Titre	Organe consultant
Modification de l'ordonnance sur le stockage obligatoire d'aliments et de fourrages	DEFR
Brexit : Accord commercial entre la Suisse et le Royaume-Uni	DEFR
Révision totale de l'ordonnance sur la garantie de l'approvisionnement en eau potable en temps de crise (OAP)	DEFR
Adaptation de l'annexe de l'ordonnance sur le bureau de notification pour les médicaments vitaux à usage humain: ouverture de la consultation selon l'art. 11 de l'ordonnance sur le bureau de notification pour les médicaments vitaux à usage humain	DEFR
Prorogation et modification de l'ordonnance sur le contrat-type de travail pour les travailleurs de l'économie domestique	DEFR
Modification de la loi sur les embargos	DEFR
Modification de la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI)	DEFR
Plan sectoriel des surfaces d'assolement (SDA)	DETec
Ordonnance sur l'organisation de l'infrastructure ferroviaire	DETec
Modification des règles de la circulation et des prescriptions en matière de signalisation	DETec
Paquet d'ordonnances environnementales de l'automne 2019	DETec
Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA): adaptation de la fiche relative au champ d'aviation de Gruyères (FR)	DETec
Révision partielle de l'ordonnance sur les atterrissages en campagne (Ordonnance sur les atterrissages en campagne, OSAC)	DETec
Révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité (ouverture complète du marché, réserve de stockage et modernisation de la régulation du marché)	DETec
Révision de l'ordonnance sur le fonds de désaffectation et sur le fonds de gestion (OFDG)	DETec
Prestations de mobilité multimodale	DETec
Modification de l'OITRV - Mise à jour des participations cantonales à partir de 2020	DETec
Paquet d'ordonnances environnementales du printemps 2020	DETec
Révision de l'ordonnance sur les exigences relatives à l'efficacité énergétique (OEEE), de l'ordonnance sur l'encouragement de la production d'électricité issue d'énergies renouvelables (OEneR) et de l'ordonnance sur l'énergie (OEne)	DETec
Révision partielle de l'ordonnance sur le CO2 en raison du couplage des systèmes d'échange de quotas d'émission de la Suisse et de l'UE	DETec
Nouvelle loi fédérale relative à l'indemnité forfaitaire octroyée pour la taxe sur la valeur ajoutée perçue sur la redevance de réception de radio et de télévision	DETec
Dispositions pour le programme en faveur du trafic d'agglomération (DPTA)	DETec
Réforme du transport régional de voyageurs (Modification de la Loi sur le transport de voyageurs)	DETec
Révision totale de l'ordonnance du DETEC du 20 décembre 2017 concernant les délais et le calcul des contributions à des mesures dans le cadre du programme en faveur du trafic d'agglomération (OPTA)	DETec
Loi fédérale sur le transport souterrain de marchandises	DETec
Elaboration du plan sectoriel des transports - partie Transport souterrain de marchandises. Consultation dans le cadre de la collaboration conformément à l'art. 18 de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire (OAT)	DETec
Adaptation 2019 de la Conception énergie éolienne de la Confédération	DETec
Révision de la loi sur la protection de l'environnement en vue de mettre en oeuvre la Stratégie de la Suisse relative aux espèces exotiques envahissantes	DETec
Révision de l'ordonnance du DETEC Oper-FI	DETec
Actualisation de la Conception « Paysage suisse » CPS	DETec
Paquet d'ordonnances environnementales de l'automne 2020	DETec
Rapport explicatif sur la coopération internationale 2021–2024	DFAE
Convention de Strasbourg de 2012 sur la limitation de la responsabilité en navigation intérieure et sa mise en oeuvre (modification de la loi sur la navigation intérieure) et modification de la Convention relative à la collecte, au dépôt et à la réception des déchets survenant en navigation rhénane et intérieure	DFAE
Modification de la loi sur les banques (garantie des dépôts, insolvabilité)	DFF

Titre	Organe consultant
Ordonnance sur les services financiers (OSFin), ordonnance sur les établissements financiers (OEFin), ordonnance sur les organismes de surveillance (OOS)	DFF
Modification de la loi sur la surveillance des assurances (LSA)	DFF
Arrêtés fédéraux concernant l'introduction de l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers avec d'autres États partenaires à partir de 2020/2021	DFF
Modification de la loi fédérale et de l'ordonnance sur l'échange international automatique de renseignements en matière fiscale	DFF
Loi fédérale sur l'adaptation du droit fédéral aux développements de la technologie des registres électroniques distribués	DFF
RFFA: Ordonnance relative à la déduction fiscale pour autofinancement des personnes morales et ordonnances relatives à l'imputation d'impôts étrangers prélevés à la source	DFF
Modification de l'ordonnance sur les fonds propres et la répartition des risques des banques et des négociants en valeurs mobilières (OFR)	DFF
Nouvelle ordonnance d'application de la loi sur la surveillance des marchés financiers, LFINMA	DFF
Loi fédérale sur les procédures électroniques en matière d'impôts	DFF
Modification de l'ordonnance du DFF sur la déduction des frais professionnels des personnes exerçant une activité lucrative dépendante en matière d'impôt fédéral direct (ordonnance sur les frais professionnels)	DFF
Modification de la loi sur les placements collectifs (Limited Qualified Investment Funds, L-QIF)	DFF
Loi fédérale sur des allégements administratifs et des mesures destinées à soulager les finances fédérales	DFF
Droit d'exécution (ordonnance relative aux compétences LPSan, ordonnance concernant le registre des professions de la santé, ordonnance sur la reconnaissance des professions de la santé) de la loi du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (LPSan); Révision partielle de l'ordonnance sur les professions médicales, de l'ordonnance concernant le registre LPMéd, de l'ordonnance sur les professions de la psychologie et de l'ordonnance concernant le registre LPsy	DFI
Expérience en matière de mise en oeuvre de la loi sur les stupéfiants : enquête	DFI
Modification de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (utilisation systématique du numéro AVS par les autorités)	DFI
Révision totale de l'ordonnance concernant l'inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse (OISOS)	DFI
Directives techniques concernant les mesures de lutte en cas de peste porcine africaine chez les sangliers	DFI
Modification de l'ordonnance sur la déclaration des fourrures et des produits de la pelleterie (ordonnance sur la déclaration des fourrures)	DFI
Ordonnance sur l'aide aux services de santé animale	DFI
Avant-projet de loi sur la protection des mineurs en matière de film et de jeu vidéo (LPMFJ)	DFI
Révision des ordonnances du droit sur les denrées alimentaires	DFI
Révision totale de l'ordonnance sur les dispositifs médicaux et ordonnance sur les essais cliniques de dispositifs médicaux (nouvelle réglementation sur les dispositifs médicaux)	DFI
Modification de l'ordonnance du 15 janvier 1971 sur les prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité (OPC-AVS/AI)	DFI
Message concernant l'encouragement de la culture pour la période 2021 à 2024 (message culture)	DFI
Modification de la loi sur les stupéfiants (simplification et élargissement de l'utilisation des médicaments à base de cannabis dispensés d'autorisation)	DFI
Loi fédérale sur la prestation transitoire pour les chômeurs âgés	DFI
Modification de l'ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMal ; RS 832.102) et de l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS ; RS 832.112.31) concernant la nouvelle réglementation de la psychothérapie pratiquée par des psychologues dans le cadre de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et l'adaptation des conditions d'admissions des sages-femmes et des personnes fournissant des prestations sur ordonnance médicale	DFI
Modification de la loi fédérale sur la circulation des espèces de faune et de flore protégées	DFI
Loi fédérale sur le système national de consultation des adresses des personnes physiques (Loi sur les services des adresses, LSAdr)	DFI
Révision totale de l'ordonnance sur le fonds de prévention du tabagisme (OFPT)	DFI
Modification de la loi fédérale sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules (Loi sur la transplantation)	DFI

Titre	Organe consultant
Modification de l'ordonnance sur les épizooties	DFI
Modification de l'art. 1 EIMP - combler les lacunes dans le domaine de la coopération avec les institutions pénales internationales	DFJP
Remplacement des titres de séjour au format papier par des documents au format carte de crédit	DFJP
Révision partielle de l'ordonnance sur les armes portant mise en oeuvre de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes	DFJP
Ordonnance sur les mesures visant à garantir la sécurité des minorités ayant un besoin de protection particulier (OSMP)	DFJP
Loi fédérale sur l'établissement d'actes authentiques électroniques et la légalisation électronique ; modification de l'ordonnance sur le registre foncier	DFJP
Reprise et mise en œuvre du règlement (UE) 2018/1240 portant création d'un système européen d'information et d'autorisation concernant les voyages (ETIAS) (développements de l'acquis de Schengen) et modification de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI)	DFJP
Reprise et la mise en œuvre des réformes relatives au Système d'information Schengen SIS «Développement de l'acquis de Schengen» et inscription des expulsions pénales dans le SYMIC et établissement d'une statistique étendue sur les décisions de retour	DFJP
Accord entre la Suisse et le Royaume-Uni relatif aux droits des citoyens à la suite du retrait du Royaume-Uni de l'UE et de la fin de l'applicabilité de l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP)	DFJP
Modification de l'ordonnance sur le registre du commerce et révision totale de l'ordonnance sur les émoluments en matière de registre du commerce	DFJP
Modifications d'ordonnances pour la mise en œuvre de la modification du 14 décembre 2018 de la loi sur les étrangers et l'intégration (normes procédurales et systèmes d'information)	DFJP
Révision du Code civil (Transmission d'entreprises par succession)	DFJP
Approbation et mise en œuvre (modification de la loi sur les marques) de l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne sur les appellations d'origine et les indications géographiques	DFJP
Révision partielle de l'ordonnance sur les émoluments et les indemnités en matière de surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (OEI-SCPT)	DFJP
Modification de l'ordonnance sur les instruments de mesure de vitesse. Reconnaissance automatique des plaques de contrôle	DFJP
Accord entre la Confédération suisse et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord relatif l'accès au marché du travail pour une période transitoire à la suite du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne et de la fin de l'applicabilité de l'accord sur la libre-circulation des personnes.	DFJP
Consultation relative à un projet de directive sur les prescriptions de sécurité régissant l'accès aux systèmes d'information du DFJP par des utilisateurs externes à la Confédération	DFJP
Modification de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI): restriction des voyages à l'étranger et modification du statut de l'admission provisoire	DFJP
Modification de la loi sur les profils d'ADN (mise en œuvre de la motion 15.4150 Vitali "Pas de protection pour les criminels et les violeurs" et du postulat 16.3003 de la Commission des affaires juridiques du Conseil national "Analyse des délais de conservation des profils ADN")	DFJP
Ordonnance concernant les informations sur des mesures de protection de l'adulte	DFJP
Ordonnance du 4 juillet 2012 sur la gestion du patrimoine dans le cadre d'une curatelle ou d'une tutelle (OGPCT)	DFJP
Arrêté fédéral portant approbation et mise en œuvre des règlements (UE) 2019/817 et 2019/818 sur l'interopérabilité (Développement de l'acquis de Schengen)	DFJP
Enquête sur les modifications du projet AURORA par le Parlement fédéral	DTAP

Annexe II : Conférences des directeurs cantonaux

Conférences nationales des directeurs cantonaux (état au 31.12.2019)

Nom	Représentation du Conseil d'Etat	Fonction
Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS)	Directrice SAS	Vice-Présidente
Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)	Directeur ICS	Membre du comité
Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture (CDA)	Directeur IAF	Membre du comité
Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS)	Directrice SAS	Membre du comité
Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF)	Directeur FIN	Membre du comité
Fondation ch pour la collaboration confédérale	Chancelière d'Etat	Membre du comité directeur
Conférence suisse des hautes écoles (CSHE)	Directeur ICS	Membre
Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)	Directeur SJ	Membre
Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires militaires et de la protection civile (CG MPS)	Directeur SJ	Membre du comité
Conférence pour forêt, faune et paysage (CFP)	Directeur IAF	Membre
Conférence tripartite (CT)	Directeur AEC	Membre
Conférence des gouvernements cantonaux (CdC)	Directeur EE	Membre
Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique (CDEP)	Directeur EE	Membre du comité
Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (CDEn)	Directeur EE	Membre
Conférence spécialisée des membres de gouvernements concernés par la loi sur les loteries et le marché des loteries (CDCM)	Directeur FIN	Membres
Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP)	Directeur AEC	Membre du comité
Conférence des directeurs cantonaux des transports publics (CTP)	Directeur AEC	Membre
Conférence des chanceliers d'Etat	Chancelière d'Etat	Membre

Conférences régionales des directeurs cantonaux (état au 31.12.2019)

Nom	Représentation du Conseil d'Etat	Fonction
Conférence latine des directeurs cantonaux des finances (CLDF)	Directeur FIN	Président
Conférence romande de la loterie et des jeux (CRLJ)	Directeur FIN	Président
Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP)	Directeur ICS	Vice-Président
Comité gouvernemental HES-SO	Directeur EE	Président depuis 01.07.2019
Région capitale suisse	Directeur EE	Membre du comité
Conférence latine des directrices et directeurs cantonaux des affaires militaires et de la protection de la population (CLAMPP)	Directeur SJ	Membre
Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique de la Suisse du Nord-Ouest (NWEDK)	Directeur ICS	Membre
Conférence latine des chefs de département de justice et police (CLDJP)	Directeur SJ	Membre
Conférence des chefs des départements militaires de Suisse romande	Directeur SJ	Membre
Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO)	Directeur EE	Membre
Conférence des chefs de département de l'économie publique de Suisse occidentale (CDEP-SO)	Directeur EE	Membre
Conseil des pouvoirs publics EOSH	Directeur EE	Membre
Greater Geneva Berne Area (GGBa)	Directeur EE	Membre
Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS)	Directrice SAS	Membre
Conférence latine des chefs des départements compétents en matière d'asile et de migrants (CLDAM)	Directrice SAS	Membre
Conférence des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement de la Suisse occidentale et latine (CDTAPSOL)	Directeur AEC	Président depuis 6.12.2019
Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO)	Directeur AEC	Membre
Conférence latine des chanceliers d'Etat	Chancelière d'Etat	Membre

Annexe III : Présidences et vice-présidences

Présidences et vice-présidences assumées par des cadres de l'administration cantonale (état au 31.12.2019)

Direction	Reponsable	Fonction	Organe
DICS	Secrétaire général	Président	Commission des secrétaires généraux (CSG) de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)
DICS	Secrétaire général	Président	Commission de gestion (COGEST) de la Conférence intercantionale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP)
DICS	Chef SEnOF	Président	Conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO)
DICS	Chef SEnOF	Président	Commission de coordination et de surveillance du mandat de formation des directeurs et directrices d'institutions de formation (FORDIF ; ne concerne que la Suisse francophone)
DICS	Chef S2	Président	Commission des maturités spécialisées (CMS) de la CIIP
DICS	Chef S2	Président	Commission des coopérations multilatérales et européennes (CME) de la CIIP
DICS	Chef SSpo	Président	Conférence des répondants cantonaux du sport (CRCS; conférence spécialisée de la CDIP)
DICS	Chef SSF	Président	Conférence intercantionale des bourses d'études (CIBE ; conférence spécialisée de la CDIP)
DICS	Chef SeCu	Président	Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles CDAC de Suisse romande
DICS	Secrétaire général	Vice-président	Conférence suisse des secrétaires généraux des départements cantonaux de l'instruction publique (CSSG)
DICS	Chef S2	Vice-président	Conférence suisse des services de l'enseignement secondaire II formation générale (CESFG)
DICS	Rectrice Université	Vice-présidente	Chambre des Hautes Ecoles Universitaires de swissuniversities
DICS	Rectrice Université	Vice-présidente	Délégation Stratégie et coordination de la politique des hautes écoles de swissuniversities
DICS	Chef SBC	Vice président	Conférence suisse des conservatrices et conservateurs des monuments CSCM
DSJ	Directeur OCN	Président	Conférence latine des chefs des services des automobiles et de la navigation
DSJ	Chef SPoMi	Président	Conférence des chefs des services cantonaux de migration de la Suisse latine
DSJ	Chef gendarmerie Pol	Président	Groupe de travail intercantonal AMOK 2.0
DSJ	Chef gendarmerie Pol	Président	Groupe de travail intercantonal GITANA
DSJ	Directeur OCN	Vice-Président	Association des services de la navigation (asn)
DSJ	Chef secteur Passeports suisses-biométrie (SPoMi)	Vice-Président	Association des services cantonaux des passeports (ASCP)
DIAF	Conseiller scientifique SAgri	Président	Organisme intercantonal de certification (OIC)
DIAF	Collaborateur technique diplômé	Président	Association suisse pour le développement rural suissemelio
DEE	Chef SFP	Président	Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP)
DSAS	Cheffe adjointe SASoc	Présidente	Coordinateurs asile de la Région Romande (Région 1)
DSAS	Coordinateur LAVI / SASoc	Président	Conférence régionale pour la Suisse occidentale des offices de liaison cantonaux pour l'aide aux victimes d'infraction
DSAS	Chef SASoc	Vice-président	Comité de l'ARTIAS (Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale)
DSAS	Chef SASoc	Président	Du GRAS (Groupement des Chef-fes de services des Affaires sociales des cantons romands, de Berne et du Tessin))
DSAS	Responsable BEF	Présidente	EGALITE.CH, Conférence des bureaux de l'égalité romands

Direction	Reponsable	Fonction	Organe
DSAS	Chef SEJ	Président	Conférence Latine de la promotion et de la protection de la jeunesse (CLPPJ)
DSAS	Délégué cantonal aux questions liées aux addictions	Vice-président	Conférence des délégués ct. aux problèmes des addictions (CDCA)
DAEC	Cheffe du Service des constructions et de l'aménagement	Présidente	Conférence Suisse des Aménagistes Cantonaux (COSAC)
DAEC	Ingénieur cantonal adjoint	Président	Commission de la circulation des routes d'améliorations foncières et forestières
DSJ	Commandant Pol	Président	CODIR CIFPol
DSJ	Commandant Pol	Président	Collaboration police cantonale - polices communales
DSJ	Chef gendarmerie Pol	Président	EM GIRO
DSJ	Chef CIJ Pol	Président	Exploitation semi-automatique des TS

Annexe IV : Conventions intercantonales

Convention intercantonales en cours d'élaboration, de négociation ou de ratification (état au 31.12.2019)

	Convention (titre provisoire)	Date probable d'entrée en vigueur	Cantons concernés	Direction compétente	Conférence des directeurs cantonaux concernée	Etat
1	Accord intercantonal universitaire (révision totale)	2021	Tous les cantons	DICS	CDIP	En cours de ratification
2	Convention romande sur les jeux d'argent (CORJA)	01.01.2021	Cantons romands	DSJ/DFIN	-	En cours de ratification
3	Concordat sur les jeux d'argent au niveau suisse (CJA)	01.01.2021	Cantons	DSJ/DFIN	-	En cours de ratification
4	Fusion intercantonale Morat (FR) – Clavaleyres (BE) – Concordat sur la modification territoriale	01.01.2021	FR, BE	DIAF	-	Référendum obligatoire le 09.02.2020
						D'autres conventions thématiques sont en cours d'élaboration
5	Convention intercantonale sur les contributions des cantons aux hôpitaux relative au financement de la formation médicale postgrade et sur la compensation des charges (CFFP)	01.01.2021	Tous les cantons	DSAS	CDS	Loi d'adhésion et message en cours de préparation
6	Révision de l'Accord intercantonal sur les marchés publics	Inconnue	Tous les cantons	DAEC	DTAP	Adoption le 15 novembre 2019 par l'Autorité intercantonale pour les marchés publics (AiMp)
7	Convention intercantionale CARA sur le dossier électronique du patient	2021	FR-VD-GE-VS-JU	DSAS	-	En cours d'élaboration
8	Convention sur le service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier des cantons de Fribourg, de Vaud et de la République et canton de Genève (Convention SIERA)	01.01.2019	GE, VD, FR	DAEC	-	Loi du 8.11.18 sur l'adhésion du canton de Fribourg à la convention intercantonale sur le Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier SIERA
9	Convention intercantonale sur la collaboration des forces sanitaires en cas d'évènement extraordinaire	01.01.2020	Tous les cantons romands	DSAS	CLASS	En cours d'élaboration
10	Convention intercantonale relative aux institutions sociales (CIIS) - Modification	01.01.2020	Tous	DSAS	CDAS	Loi d'adhésion et message en cours de préparation
11	Convention réglant l'engagement et l'exploitation d'un poste médical avancé	01.01.2020	VD, FR	DSAS	-	En cours de ratification
12	Convention réglant l'engagement et l'exploitation d'un poste médical avancé	01.01.2020	VD, FR et Montagny	DSAS	-	En cours de ratification

Annexe V : Activités des Relations extérieures

Relation avec la Berne fédérale

- > Organiser le lien et les rencontres entre le Conseil d'Etat et la Députation fribourgeoise aux Chambres fédérales ;
- > Organiser des contacts entre le Conseil d'Etat et le Conseil fédéral ;
- > Organiser des contacts, dont les rencontres annuelles, entre le Conseil d'Etat et les hauts fonctionnaires de l'administration fédérale ;
- > Effectuer un travail de veille et intervenir au besoin dans les dossiers prioritaires et transversaux de la Confédération, à la demande des directions concernées (objets soumis aux Chambres fédérales) ;
- > Cordonner, au sein de l'administration cantonale, les consultations de la Confédération et d'autres instances externes (CdC, Parlement fédéral).

Coopération gouvernementale et intercantonale

- > Cordonner les relations du Conseil d'Etat et de l'administration cantonale avec la Conférence des Gouvernements cantonaux (CdC) et la Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale (CGSO) ;
- > Cordonner, du point de vue du contenu, la préparation des rencontres du Conseil d'Etat avec les gouvernements des cantons limitrophes (NE, VD, BE) et d'autres cantons ;
- > Cordonner la participation du canton de Fribourg à la Région Capitale Suisse (RCS) ;
- > Préparer et coordonner le dossier « Fondation pour la collaboration confédérale – Fondation ch » pour la Chancelière d'Etat qui siège au comité de cette fondation.

Coopération internationale – Union européenne

- > Cordonner la mise en œuvre des bilatérales et du dossier de l'intégration européenne dans le canton de Fribourg et évaluer leur impact ;
- > Organiser, sous mandat du chef de la DSJ, la représentation du canton de Fribourg à l'Assemblée des régions d'Europe ;
- > Participer à l'accueil de délégations étrangères et d'ambassadeurs/consuls ;
- > Assurer la mise en œuvre de l'accord de coopération économique et d'innovation avec la Région Alsace ;
- > Contribuer, avec la Direction de l'économie et de l'emploi, à la participation du canton de Fribourg au programme Interreg V.

Tâches spéciales

- > Liens avec la Commission des Affaires extérieures du Grand Conseil ;
- > Accompagnement et formation continue des directions sur les thématiques liées aux Relations extérieures.